

LUMIÈRES

DANS LA NUIT

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



PRES DE PIANELLO (Corse)

PHOTOGRAPHIE PRISE
EN JUILLET 1970

PAR M. FRANCESCHI

(Voir page 8)

PETIT CATALOGUE CHILIEN

(Voir page 4)

ATTERRISSAGE A MULHOUSE (Haut-Rhin)

(Voir page 10)

ENQUETES EN FRANCE

(Voir pages 13 à 18)

LE TRIANGLE DE LA MORT

(Voir page 19)

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : UN JOUR NOUVEAU S'EST LEVE, par R. VEILLITH.
PAGE 4 : PETIT CATALOGUE CHILIEN.
PAGE 8 : OBSERVATIONS ET PHOTO EN CORSE.
PAGE 10 : ATERRISSAGE A MULHOUSE (Haut-Rhin). Enquête de J.-P. SCHIRCH.
PAGE 13 : DANS LA REGION DE BEAUVAIS. Enquêtes de MM. BARTHEL et BRUCKER.
PAGE 15 : PRES DE SAINT-CLAUDE (Jura) LE 19-9-1970 (Observations et photos).
PAGE 17 : ENQUETE A AVON (Seine-et-Marne), effectuée par MM. Alain SENÉE et Claude COPIN.
PAGE 18 : UNE HISTOIRE ANCIENNE RAJEUNIE.
PAGE 19 : LE TRIANGLE DE LA MORT, par F. LAGARDE.
PAGE 21 : L'OBSERVATION, BASE DE TOUTE SCIENCE, par F. LAGARDE.
PAGE 22 : HEUREUSE MODIFICATION DU DETECTEUR A AIGUILLE AIMANTEE.
PAGE 23 : PLAN DES OBSERVATIONS CUMULEES SUR LES FAILLES DE LA MEUSE, de F. LAGARDE.
— NOS ACTIVITES.
PAGE 24 : ANNONCES DIVERSES.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

TOUTE REPRODUCTION D'ARTICLES (MEME PARTIELLE), DE DESSINS, DE PHOTOGRAPHIES, DOIT NECESSAIREMENT ETRE ACCOMPAGNEE DU NOM DE LA REVUE, ET DE SON ADRESSE.

ABONNEMENTS

(Tout changement d'adresse doit être accompagné de 1 F)

« Lumières dans la Nuit » assure plusieurs publications, d'où les possibilités suivantes :

- A) En février — avril — juin — août — octobre — décembre, un numéro consacré aux mystérieux objets célestes et problèmes connexes (24 ou 28 pages), accompagné de 8 « Pages Supplémentaires » traitant de diverses questions importantes (problèmes humains, respect des lois de la vie, spiritualité, problèmes cosmiques, étude de l'insolite).
- B) Comme ci-dessus, le numéro consacré aux mystérieux objets célestes et problèmes connexes, SANS les « Pages Supplémentaires ».
- C) En janvier — mars — mai — juillet — novembre (septembre exclu), un numéro consacré entièrement aux M.O.C., sous-titré « Contact-Lecteurs ». Il est fait une très large place aux observations des lecteurs de L.D.L.N., publie des enquêtes nombreuses, comporte la Tribune des jeunes, et des conseils pratiques (20 pages). (Les abonnements à cette série débutent au N° 1 de la série en cours).

FORMULES D'ABONNEMENTS

- A) ABONNEMENT ANNUEL : ordinaire : 24 F — de soutien : 30 F
ABONNEMENT SIX MOIS : ordinaire : 13 F — de soutien : 16 F
B) ABONNEMENT ANNUEL : ordinaire : 18 F — de soutien : 22 F
ABONNEMENT SIX MOIS : ordinaire : 10 F — de soutien : 12 F
C) ABONNEMENT ANNUEL : ordinaire : 12,50 F — de soutien : 15 F

ETRANGER : majoration de 2 F sur les divers abonnements, par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 0,90 F.

SPECIMEN GRATUIT SUR DEMANDE.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, « Les Pins », 43-LE CHAMBON-SUR-LIGNON. C.C.P. : 27-24-26 LYON. (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

**Faites des adhésions
autour de vous.
Plus nous serons
nombreux, mieux
vous serez informés.**

REPRODUCTION PHOTOGRAPHIQUE

Il s'agit de la photo prise le 29 mai 1969 par l'astronome B. RAZQUIN à San-José (Argentine). Format 18×26 cm, sur carton (genre tableau). FRANCO : 3 Frs.

(En vente au siège de la revue)

UN JOUR NOUVEAU S'EST LEVÉ !

L'éditorial ci-dessous a été rédigé avant le très heureux événement constitué par l'émission télévisée du 24 mars, de 21:30 à 23:00 (2^e chaîne), au cours de laquelle nos lecteurs ont pu voir et entendre Aimé MICHEL (notre conseiller technique), nos collaborateurs René OLLIER, Michel MONNERIE et moi-même. Auparavant, début mars, une grande menace planait sur cette émission, qui risquait de s'achever par une « tribune » qui aurait jugé le problème sans qu'il nous soit possible de répondre. Devant cette sérieuse éventualité, nous avons décidé de demander le retrait de nos interviews. Il en est résulté une modification totale de la situation. Notre point de vue a enfin pu s'exprimer. Le temps des négateurs obstinés paraît révolu et une prise de conscience s'amorce. C'est une victoire de nos idées !

Les lecteurs de LDLN se sont posés bien des questions au sujet de la suppression de la séquence consacrée aux M.O.C. qui devait passer le 28 janvier 1972 dans l'émission « Le Troisième Œil » (2^e chaîne).

Malgré mes réticences et ne me faisant aucune illusion sur le sort d'une nouvelle interview, une équipe de l'ORTF est venue au Chambon courant janvier. Cela fait plusieurs fois en quelques années ; fin 1969, mon ami Lagarde s'étant déplacé pour l'occasion, a subi avec moi deux journées entières d'interview, pour un résultat quasi nul (quelques minutes à « Télé Midi » le 24-2-71, soit quatorze mois plus tard !). De leur côté, mes collaborateurs Aimé Michel, Michel Monnerie et René Ollier, ont été également interviewés pour cette émission du 28-1-72.

Ayant conscience du fait véritablement scandaleux et inouï, que depuis que l'on parle des M.O.C. personne n'a encore pu faire connaître d'une façon détaillée le point de vue « soucoupiste » à la TV, et les bases sur lesquelles reposent la certitude qu'il y a un problème réel et de première importance, j'avais préparé un court texte destiné à remplacer l'interview traditionnelle. L'accord ayant pu se réaliser sur l'enregistrement de ce texte, avec le producteur M. Lacassin, aucune objection de ma part n'eut lieu, ni pour une brève interview avec quelques questions, ni pour de nombreuses prises de vue de dessins ou photos parus dans notre revue.

C'est sans surprise que quelques heures avant l'émission du « Troisième Œil », j'ai été prévenu téléphoniquement par le secrétariat de Mme J. Baudrier, que la séquence était supprimée (et remise à une date indéterminée), pour deux raisons :

- 1) Le sujet M.O.C. faisait trop sérieux à côté des autres, traités au cours de l'émission,
- 2) La longueur de cette émission aurait dépassé de 1/4 d'heure le temps imparti, étant donné qu'il n'a pas été possible de réduire davantage la séquence sur les M.O.C. sans lui faire perdre de son intérêt.

Sur le premier point j'ai été absolument d'accord, mais je n'ai pu m'empêcher de dire « Alors, vous passez ce qui n'est pas sérieux, et vous laissez de côté ce qui l'est ! ». Le second point paraît sans valeur ; en effet, chacun peut constater que souvent l'horaire prévu n'est pas respecté, parce que telle ou telle émission a été inopinément prolongée (notamment lors de jeux, débats, catch, etc.). Voici le texte que j'ai tenu à faire enregistrer, à la place de l'interview habituelle :

« Il y a plus de vingt ans maintenant que l'on parle des M.O.C., et depuis lors la polémique n'a jamais cessé à leur sujet. Il serait temps, semble-t-il, que ceux qui nient le phénomène, étudient le volumineux dossier qui existe, et les découvertes faites, plutôt que de se contenter d'un jugement a priori, qui ne repose sur rien. Quiconque n'a pas étudié à fond le problème des M.O.C., n'a aucune qualification particulière pour émettre une opinion sensée, quel que soit son bagage intellectuel ; bien entendu, la culture scientifique est un atout lors d'une telle étude. Généralement, il est de coutume de demander l'avis des astronomes sur ce sujet, ce qui constitue une erreur, car :

1) Ce n'est pas dans l'espace astronomique, parmi les planètes et étoiles, que se situe le phénomène, mais dans l'atmosphère terrestre, et les cas vraiment dignes d'un vif intérêt se situent tous au sol ou à proximité de celui-ci.

2) Les astronomes qui donnent leur opinion sont toujours des négateurs, qui n'ont pas étudié la question et ignorent les diverses recherches effectuées jusqu'ici ; ceux d'entre eux, infiniment minoritaires, qui se sont donnés la peine de consacrer beaucoup de temps à l'étude de ce problème, préfèrent garder leurs conclusions pour eux, et cela pour des raisons assez compréhensibles ; ces conclusions rejoignent invariablement celles de quiconque a pu se livrer à l'examen attentif du dossier.

Qui sait, par exemple, que plus de 1 500 cas observés au sol ont été répertoriés à travers le monde, souvent après enquête minutieuse ? Aux U.S.A., une quinzaine de cas d'atterrissages ont été dénombrés pour la seule année 1897, dans la presse de l'époque, donc à un moment où la psychose des soucoupes était inexistante.

Qui connaît la découverte du chercheur français F. Lagarde, réalisée il y a quatre ans ? En pointant sur une carte géologique au 80 000^eème de la région des Charente et Deux-Sèvres, les cas observés dans cette région lui ont permis de constater que 80 % de ceux-ci se situent sur des failles géologiques, alors que ces dernières ne représentent que le centième de la surface totale. Cette recherche, poursuivie sur une carte géologique au 1 000 000^eème, concernant toute la France, a donné, malgré l'absence des failles secondaires sur cette carte peu détaillée, des résultats défiant les lois du hasard.

De cela, et d'une foule d'autres faits méconnus, il est possible d'affirmer sans l'ombre d'un doute, qu'il existe un problème des Objets Volants Non Identifiés.

(suite page 9)

PETIT CATALOGUE CHILIEN⁽¹⁾

(avec l'autorisation de M. Petrovitsch, fondateur
de l'ex-revue « UFO-CHILE - Traduction : D. Treutenaere)

SYMBOLES UTILISÉS

- = objet posé au sol
- = objet près du sol, ou à basse altitude
- = objet dans l'eau ou au-dessus à basse altitude
- ~ = un, ou plusieurs êtres observés
- T = traces

Les heures sont indiquées ainsi : 22:30 signifie 22 heures 30 minutes.

Le Professeur Gabriel Avial, Directeur de l'Observatoire « El Intierrillo » nous a fait parvenir l'information suivante sur une observation du ciel nocturne comprise dans le programme d'étude du scintillement de l'atmosphère :

« Depuis octobre 1967 les techniciens qui étudient les radiations cosmiques depuis l'observatoire « Infiernillo » ont assisté à une série de phénomènes lumineux qui se doivent d'être expliqués (...). Par exemple, des objets qui ressemblent à des étoiles, dont la magnitude serait comprise entre 0 et 1, ont été observés, **se mouvant et s'arrêtant** dans l'espace.

« Quelques photographies, prises pendant l'apparition de ces foyers lumineux, montrent de petits anneaux de diffraction de Fresnel.

« L'observatoire appartient à la Faculté des Sciences Physiques et Mathématiques de l'Université du Chili. Il est situé à 4.343 m d'altitude, dans la Cordillère des Andes, à 33° 10' de latitude sud et 70° 17' de longitude ouest. »

Des photographies, entre autres, ont été prises le 17 mai 1968 à 1:35 GMT. L'hypothèse de météorites semble devoir être exclue, vu les caractéristiques du cheminement : départs et arrêts.

A la suite de ces événements, l'Office Météorologique du Chili, dépendant de la Direction aéronautique du Ministère de la Défense, a annoncé la création d'un groupe d'étude sur les OVNI. Il commença à fonctionner le 9 juillet 1968, et a confectionné un formulaire d'après un modèle fourni par l'Université du Colorado. Des formulaires de ce type ont été distribués jusqu'aux différents observatoires chiliens, depuis Arica et l'île de Pâques jusqu'à l'Antarctique. La Société Scientifique du Chili a également fait part de la création d'une commission chargée de l'étude du phénomène OVNI

(Sources : M. P. Petrowitsch — UFO-CHILE n° 5, juillet 1968).

N.D.L.R. — Nous situons l'observatoire de « El Intierrillo » à 95 km au NO de BAVIC et à 50 km au NO de Santiago, et à 17 km de la frontière argentine (d'après carte au 1/500.000, document fourni par M. Baragiola, Argentine).

○

1) 29 juillet 1968. CAUQUENES. 35° 58' S, 72° 21' O.

M. Gérard Cortés, inspecteur de l'Ecole polytechnique, observa pendant 20' avec des élèves le lent déplacement d'un objet ovale très brillant lançant des éclairs de couleur. M. Mario Luna et d'autres témoins ont vu un disque volant argenté et avant même qu'il eut disparu, deux autres objets sont venus évoluer au-dessus d'eux avant de disparaître.

○

2) Dans cette même région, d'étranges phénomènes se sont produits, largement commentés par la presse.

Fin juin 1968 Oscar Munos arrivait en voiture à la côte dite « La Nariz » sur la route de Pelluhue à Cauquenes. Une légère explosion, le moteur s'arrête, les lumières s'éteignent. Il descend de voiture, s'éloigne de quelques mètres et voit soudain les phares se rallumer et son véhicule remontant seul la côte. La voiture s'arrêta toute seule un peu plus loin et M. Munos eut quelques difficultés pour la faire repartir.

La même mésaventure arriva à Enrique Gonzalez au même endroit avec son poids lourd. Le moteur s'arrêta brusquement, et ayant quitté le véhicule avec ses deux aides, il le vit repartir seul, sortir de la route, manœuvrer quelques instants pour finalement s'arrêter.

Ces deux cas illustrent une série de faits semblables ainsi que l'attestent les témoignages suivants : le 23-6-1968, MM. Alejandro Medel, 25 ans, professeur et fonctionnaire de Radio-Maule, Jose Mussa, Juan Munoz, Hipolito Saldago. Le 14-7-1968, M. Maria Pena. Le 23-6-1968, MM. Gregorio Valdés, Eduardo Valdés et Mme Blanca Becerra.

Le docteur Jose Sanhueza et Mario Sanhueza.

Plusieurs personnes voyageant dans cette zone ont remarqué à diverses reprises des objets brillants se déplaçant à vive allure. Une dame, qui a demandé l'anonymat, et deux autres personnes voyageant avec elle ont vu une énorme sphère bleutée, brillante, à l'instant même où elles franchissaient la côte « La Nariz ».

Il faut signaler un autre phénomène singulier qui a eu lieu dans cette même zone au début juillet de cette même année 1968. Nous sommes en hiver et la

température oscille vers 9°. La population ressentit une forte hausse de température qui atteignit 26°. Cette onde de chaleur dura toute la journée, provoqua par endroit des paniques, la chaleur et une odeur de brûlé effrayant les gens, ainsi que ce fait étrange : les pêcheurs fleurirent en quelques heures. Les faits ont été publiés dans la presse.

○

3) 17 mai 1968, à 8:45. VALPARAISO. 32° 02' S, 71° 38' O.

Un groupe d'habitants du quartier Playa Ancha observa un objet volant allongé, brillant intensément, et qui fit diverses évolutions avant de disparaître. Un autre témoin depuis une colline aux environs relâta le même phénomène, précisant que l'objet était aplati et changeait souvent d'allure.

(« La Nacion », du 18-5-1968).

●

4) 17 mai 1968, vers 19:00, sur le canal maritime de CHACAO. Approximativement 41° 48' S, 73° 30' O.

Revenant de l'île de Chiloe en ferry-boat sur le canal de Chacao, M. Fermin Marticorena, architecte, observa un objet lumineux qui modifia sa vitesse, s'arrêta, changea de direction et disparut en faisant une courbe vers le nord. Il fut observé par tous ceux qui étaient sur la passerelle.

○

5) 6 juin 1968, à 20:00. PUNTA ARENAS. 53° 09' S, 70° 55' O.

Un objet ressemblant à une soucoupe volante fut aperçu par les pilotes Tiviroli et Guardave de « Aerolineas Argentine » au moment où ils atterrissaient sur la piste n° 25 de l'aéroport. Il leur parut que l'objet se situait entre 1.500 et 1.800 m d'altitude, faisant des virages à 90°. Les virages leur ont paru contrôlés et ils ont la certitude qu'il ne pouvait s'agir d'un objet identifiable. Plusieurs personnes, venant de Puerto Natales, ont déclaré avoir observé le phénomène. Luiz Quezada, voyageant en taxi, le conducteur Jose Marin, deux fonctionnaires d'une entreprise maritime, Guillermo Gallardo et un autre employé, ont déclaré avoir vu trois objets. Les couleurs, déclara Quezada, étaient très fortes et lumineuses. On pouvait observer un rouge, un vert et un blanc intensif. L'un se déplaçait en zigzag et deux étaient entourés d'une sorte d'auréole gazeuse.

(A paru également dans « El Mercurio », Santiago).

○

6) 10 juin 1968, à 10:00. LA UNION. 40° 17' S, 73° 05' O.

Gonzalo Carrasco voit un curieux « nuage » décrire une courbe ascendante. Cette étrange courbe, qui était d'abord continue, devint intermittente, plus tard le « nuage » bifurqua et alla se perdre dans le ciel.

(« La Prensa » d'Orsono du 11-6 et « La Tercera » du 14-6-68).

● I

7) Fin juin 1968. Autour des salines d'ATACAMA. 23° 28' S, 68° 13' O.

Altitude : environ 2.500 m (lac salé).

Un étrange navire spatial a été aperçu dans diverses localités de l'intérieur : Peine, Socaire, Toconao, Chiloposo, Tilomonte, semant la crainte chez les habitants.

Une délégation de ces habitants est allée à Calama pour en rendre compte aux autorités.

L'engin, qui se pose en divers lieux, est dirigé par trois êtres habillés d'étrange façon. Faisant fuir les pacifiques paysans ils s'introduisent dans les maisons, accaparant de menus objets.

Les habitants ont observé l'engin à plusieurs reprises : il reste suspendu dans l'espace quelque temps sans bruit, puis il descend en émettant un bruit infernal, crachant des flammes, soulevant un grand nuage de poussière dans les marais salants où il se pose de préférence.

Les Forces Aériennes Chiliennes indiquent : « Il n'y a aucun avion, aucun hélicoptère qui soit autorisé à opérer dans cette zone ».

(« La Estrella del Norte » d'Antofagasta du 26-6-1968).

○

8) 7 juillet 1968, vers 10:00, Cordillère des Andes. 33° 10' S, 70° 05' O.

Ricardo Cruzat Rodriguez, commerçant, en excursion en montagne, vit un étrange objet alors qu'il arrivait sur un petit plateau au pied du mont Cochoco. Surgissant du côté de l'Argentine, entre les monts de Quempo et le massif de Plomo, une sorte de nuée lui apparut : « Elle était allongée et je la confondis au début avec l'un de ces avions qui laissent sur leur passage une traînée de fumée. Sa position était verticale, mais je la vis ensuite se placer en position horizontale. C'est alors que je pus observer une sorte d'engin de forme lenticulaire, et lorsqu'il passa devant le soleil il brilla d'une façon extraordinaire. Il se dirigea vers Santiago : sa vitesse devait être celle d'un satellite (apparente). Un fait attira mon attention : la petite nuée n'était pas unie au disque, elle le suivait, à la même vitesse et la même stabilité. Mon observation dura à peu près 10', ce fut pour moi tellement extraordinaire que je fis — en vain — des signes à cet étrange objet ».

(« La Nacion » de Santiago du 8-7-68).

○

9) 10 juillet 1968, à 20:55. QUILICOS et LOS COIPOS (province de CURICO). 34° 59' S, 71° 14' O.

Cinq personnes observèrent un corps lumineux qui traversait le ciel de l'est vers le sud-ouest, en trajectoire courbe descendante. Soudain, d'une allure fantastique, il disparut à l'horizon, au-dessus des monts de la côte, en émettant des lueurs multicolores de façon intermittente.

(« La Prensa » de Curico, 6-8-68).

○

10) 12 juillet 1968, à 19:30. PALQUIBUDIS. 34° 59' S, 71° 34' O.

Atilio Munoz Aravena, Adan Silva et sept autres personnes observèrent un OVNI qui fit son apparition à l'est, descendit vers eux et resta immobile quelques minutes. Il continua ensuite son chemin vers la Cordillère avec d'étranges ondulations en sorte de zigzag. Dix minutes plus tard, un second objet apparut, semblable en tous points au premier, avec les mêmes ondulations, lâchant par sa circonférence des lumières multicolores qui illuminaient la nuit.

(« La Prensa » de Curico, 3-8-68).

○

11) 22 juillet 1968, à 19:55. MAJADILLAS. 34° 52' S, 71° 11' environs.

Au bord du fleuve Mataquitos un étrange objet rouge vif, orange par moment, fut observé, émettant des lueurs orangées, par Miguel A. Palma Zuniga et Sergio Carrasco, voyageant en voiture en direction de Curico.

(« La Prensa » de Curico, 6-8-68).

○

12) 17 juillet 1968. CUESTA « La Nariz ». 35° 58' S, 72° 21' O.

D'après la revue « Flash » de nouvelles expériences étranges auraient lieu aux dépens d'un camionneur sur la côte de La Nariz (voir cas n° 2).

●

13) 20 juillet 1968, à 12:15. ILE MOCHA. 38° 21' S, 73° 55' O.

Cas considéré par l'Office Météorologique comme l'un des plus sérieux qu'il ait eu à étudier depuis sa décision de créer une commission OVNI. L'isla Mocha est à 75 km au SE de BAVIC.

Le juge Roberto Larronde et son épouse Teresa étaient allés conduire le pilote Gerald Ezquerre au terrain d'aviation « Los Chinos » et revenaient à leur domicile, distant de 1 km, lorsqu'ils entendirent un bruit provenant de la piste.

« La première chose à laquelle nous pensâmes, déclara le juge, fut que l'avion d'Ezquerre, qui venait de partir, revenait se poser sur l'île. Notre surprise fut indescriptible quand nous nous sommes aperçus que le bruit provenait d'un objet aplati, très brillant, d'une lumière blanchâtre. Nous l'avons observé 10 minutes à peu près, mais comme il restait en l'air, immobile, nous avons commencé à comprendre de quoi il pouvait s'agir... Il s'éloigna soudain vers la mer, à une allure vraiment incroyable, infiniment supérieure à celle d'un avion, et disparut en quelques secondes. C'est seulement plus tard, quand l'architecte Camilo Lobos vint chez nous et nous demanda : « Vous l'avez vue la soucoupe volante ? » que nous pûmes savoir de quoi il s'agissait... ».

Orfelina Varela, épouse d'un ingénieur des Chantiers Maritimes, relate :

« Après le départ de l'avion d'Ezquerre, sur le pas de la porte, je vis un objet brillant qui passait au-dessus de l'île, en direction de l'ouest, et qui s'arrêta à un ou deux km plus loin à l'endroit où atterrissent les avions. En le voyant briller à ce point, j'ai eu peur et j'ai pensé qu'un malheur était arrivé. L'engin avait une forme ronde brillante, et il resta suspendu en l'air au moins un quart d'heure. Par le bruit qu'il émettait, je me rendis compte qu'il ne pouvait s'agir d'un avion. Il resta en l'air au-dessus de la mer, face à la piste, à une hauteur de 50 m. Il prit soudain une luminosité si intense qu'elle me fit mal aux yeux, et s'éloigna rapidement, beaucoup plus vite qu'un avion. Avant de s'éloigner il fit des mouvements comme s'il flottait dans l'air. Il était trop éloigné de moi pour que je puisse calculer sa taille... ».

Fernando Gonzalez, qui travaillait à la construction d'un gymnase de l'île, déclara :

« Alors que nous étions en train de travailler, nous nous sommes rendus compte de la présence de l'objet, parce qu'il est resté immobile un long moment.

Ensuite il s'avança un peu et resta longtemps au-dessus du terrain d'atterrissage. Vu son éloignement, je n'ai pas pu me rendre compte de sa taille, mais nous avons bien vu qu'il changeait de place et se stabilisait. Il apparut après le départ de l'avion du señor Ezquerre qui devait être déjà à Talcahuano à ce moment (à 200 km). Je l'ai vu uniquement comme un engin brillant, et tout le temps qu'il resta sur l'île il brilla intensément. J'ai calculé qu'il devait être à 60 m au-dessus de la mer, mais très proche de la côte ».

Un autre témoin compare l'engin à un miroir, et déclare : « Il brillait autant du côté du soleil que du côté opposé. Il disparut en quelques secondes après avoir survolé l'île un quart d'heure ».

Les insulaires se souviennent d'avoir observé des OVNI dans d'autres occasions. Celui du 20-7-68 était, selon l'Office Météorologique, arrondi et aplati dans ses parties supérieure et inférieure.

●

14) 23 juillet 1968, à 17:40. COQUIMBO. 29° 58' S, 71° 21' O.

M. Gonzalo Tocornal Rogers, ingénieur agronome du Ministère de l'Agriculture, affirme avoir vu tomber à la mer une masse d'aspect métallique, entourée de flammes, laissant derrière elle un sillage de fumée blanche. La délégation au Chili de la NASA, qui a déclaré n'avoir pas eu connaissance d'une chute d'un quelconque satellite, a envoyé du personnel sur place qui ne découvrit rien. Aucun avion n'a survolé cette zone à l'heure de l'observation. Un pêcheur a confirmé l'observation.

○

15) 23 juillet 1968, à 19:30. PALQUIBUDIS. 34° 59' S, 71° 28' O.

M. Atilio Munoz a observé un objet volant de forte luminosité bleue qui se déplaçait en zig-zag, envoyant des étincelles orangées. A 20:35, une autre observation a été faite à 10 km à l'est, à Orillas de Navarro.

Une observation a été faite le même jour à la même latitude, à Punta del Este (Uruguay) (1.200 km à l'est environ).

●

16) 24 juillet 1968, vers 19:00. Aux environs de PALQUIBUDIS. 34° 59' S, 71° 30' O.

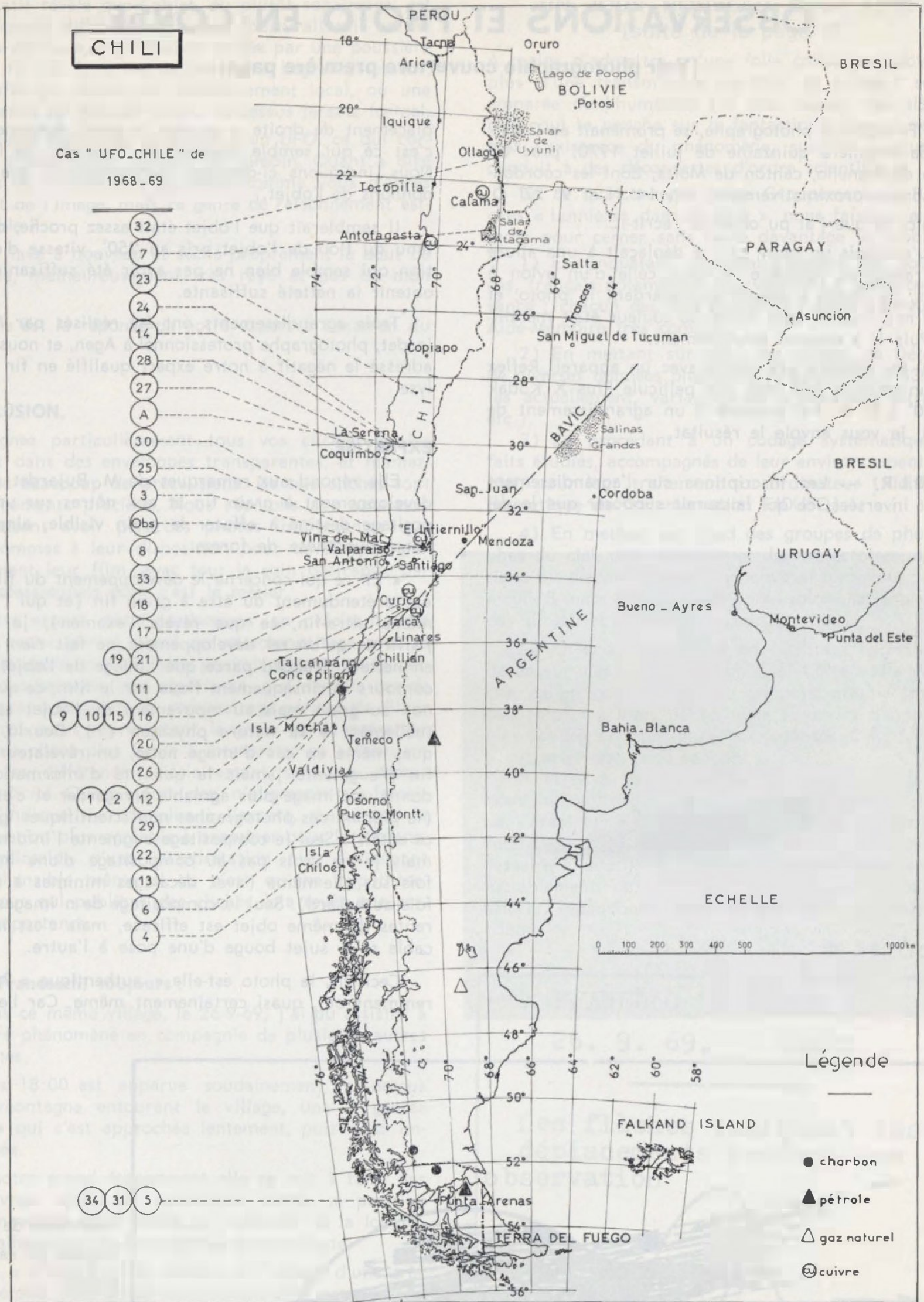
Deux personnes ont vu un énorme objet lumineux se dirigeant vers l'océan.

(« La Prensa » de Curico du 6-8-68).

○

17) 24 juillet 1968. SANTIAGO, au lieu dit « Lo Castillo ». 33° 27' S, 70° 27' O.

Près du mont Manquehue, on a observé le vol de plusieurs objets produisant des étincelles lumineuses et de grosses volutes de fumée. Les Forces Aériennes Chiliennes ont déclaré qu'il pourrait s'agir de reflets du soleil sur un quelconque avion, affirmant en même temps qu'elles n'avaient eu connaissance d'aucun vol d'avion dans cette zone à l'heure de l'observation (confirmé par les divers bureaux s'occupant du trafic aérien). Les témoins, quant à eux, habitant à proximité



Carte de F. Lagarde

de l'aérodrome de « Lo Castillo », familiarisés avec les avions, affirment que les objets étaient plusieurs et qu'il ne s'agit pas d'avions.

Le 25 juillet 1968, le jour même où se produisit une fusillade d'êtres extra-terrestres, à Olavarria (Argentine) on arrive à l'apogée des observations chiliennes de cette période.

(A suivre.)

**N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR
TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAIS-
SANCE. MERCI !**

OBSERVATIONS ET PHOTO EN CORSE

{Voir photographie couverture première page}

M. Franceschi, photographe, se promenait en Corse, dans la première quinzaine de juillet 1970, près du village de Pianello, canton de Moïta, dont les coordonnées sont approximativement : 42° 14' N et 9° 27' O.

Voici ce que j'ai pu observer, écrit-il :

« J'aperçois un objet qui se déplaçait à une allure assez rapide et régulière, environ celle d'un avion à pistons, de droite à gauche en regardant la photo, et ce qui m'a frappé, sans bruit. Sa couleur était métallique. Puis il a disparu brusquement.

J'ai pu prendre une photo avec un appareil Reflex avec un objectif 135 mm, sur pellicule Plus X Kodak au 250° à F. 8. J'ai procédé à un agrandissement de l'objet, je vous envoie le résultat.

N.D.L.R. — Les inscriptions sur l'agrandissement étaient inversées, ce qui laisserait supposer que le dé-

placement de droite à gauche le serait également, et c'est ce qui semble résulter de l'examen de l'objet. Nous indiquons ci-dessous l'interprétation que nous donnons de l'objet.

Il semblerait que l'objet était assez proche, compte tenu du flou de l'objet pris au 250°, vitesse d'exposition qui semble bien ne pas avoir été suffisante pour obtenir la netteté suffisante.

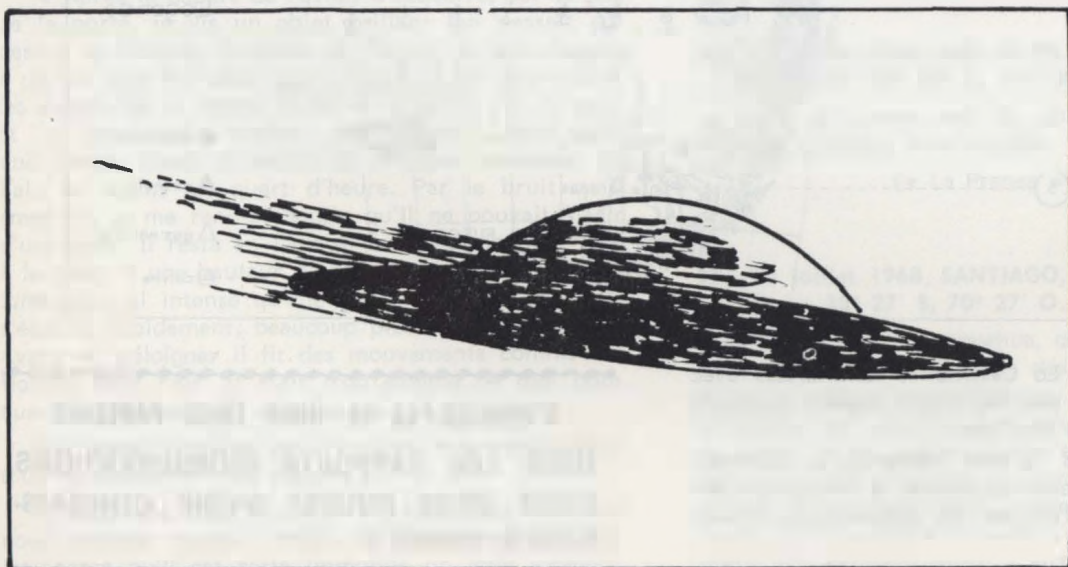
Trois agrandissements ont été réalisés par M. Bujardet, photographe professionnel à Agen, et nous avons adressé le négatif à notre expert qualifié en fin d'analyse.

EXPERTISE.

Elle répond aux remarques de M. Bujardet sur un développement à grain fin et aux nôtres sur un compositage destiné à effacer le grain visible, ainsi qu'à notre hypothèse de forme.

« En ce qui concerne le développement du film qui eut prétendument du être à grain fin (et qui l'est, et même ultra-fin, ce que révèle l'examen), je dis et j'affirme qu'un tel développement ne fait rien gagner en netteté. D'abord parce que l'image de l'objet a des contours intrinsèquement flous sur le film, ce qui tient non au grain mais au mouvement de l'objet et éventuellement à sa nature physique (?). Deuxio, parce que, même en cas d'image nette, un révélateur grain fin n'augmente jamais la quantité d'informations, il donne une image plus agréable à regarder et c'est tout (la plupart des photographes non scientifiques ignorent ce détail). Seul le compositage augmente l'information, mais je ne crois pas au compositage d'une image n fois sur elle-même (avec décalages minimes à chaque fois au hasard). Seul le compositage de n images différentes du même objet est efficace, mais c'est inapplicable si le sujet bouge d'une pose à l'autre.

Ceci dit, la photo est-elle « authentique » ? Apparemment oui, quasi certainement même. Car l'examen



Hypothèse de forme
d'après un calque
direct
sur agrandissement
(effectué par
F. Lagarde)

du négatif révèle que l'objet, ou plutôt son image, est radicalement différent de ce que fournirait soit un défaut de pellicule, soit l'ombre portée par une poussière sur le film à la prise de vue ou à l'agrandissement, soit enfin un défaut de développement local, ou une irrégularité de séchage locale. Là-dessus je suis formel.

Il s'agit donc très sûrement d'un UFO, ce qui corrobore l'observation visuelle du témoin. Quant à dire le sens du mouvement je pense comme vous d'après l'aspect de l'image, mais ce genre de raisonnement est-il valable ?

J'ai lavé à nouveau et séché proprement le bout de pellicule, malheureusement très rayé et pas de mon fait ».

Telle est la réponse de notre expert à l'examen du film.

CONCLUSION.

Soignez particulièrement tous vos clichés en les plaçant dans des enveloppes transparentes, et maniez-les avec beaucoup de précautions. De tels clichés sont des documents précieux. Nous répétons aux amateurs qui pensent avoir pris des photos intéressantes que nous sommes à leur disposition pour développer gracieusement leur film, avec tout le soin désirable, par des professionnels dont c'est le métier.

Notre expert nous pardonnera en précisant que nous n'avons jamais pensé qu'un compositage avec la même image n'aurait pu être évité. Nous pensons, par expérience, que dans le cas de forts agrandissements, le compositage permet de diluer les points noirs représentant le grain et de présenter ainsi une photo plus facile à interpréter en accentuant mieux les différences d'éclaircissement sans en altérer l'authenticité. Cela n'ajoute rien, n'augmente pas la netteté, n'indique rien de plus à l'expert, mais rend la reproduction plus agréable à examiner pour le profane, et l'explication d'une interprétation plus facilement compréhensible même si ce n'est qu'une hypothèse. Pour nous qui publions des clichés cela revêt une certaine importance.

De M. Franceschi toujours :

Dans ce même village, le 26-9-69, j'ai pu assister à un autre phénomène en compagnie de plusieurs autres personnes.

Vers 18:00 est apparue soudainement, au-dessus d'une montagne entourant le village, une « grosse étoile » qui s'est approchée lentement, puis s'est immobilisée.

A notre grand étonnement elle se mit à faire des manœuvres, tantôt de va-et-vient, tantôt sa position était immobile. Nous avons pu l'observer à la longue-vue, malheureusement de portée assez réduite.

Elle a d'abord eu la couleur et l'aspect d'une très grosse étoile. Puis en se rapprochant elle est devenue jaune et rouge, suivant ses orientations par rapport au soleil, ensuite nous avons remarqué sa couleur métallique ainsi que les détails indiqués sur le croquis.

La chose est restée environ une bonne heure et a disparu subitement en faisant une espèce d'éclair.

Elle a réapparu au même endroit le lendemain soir vers 19:00 pendant cinq minutes. Je n'avais pas malheureusement d'appareil de photo.

UN JOUR NOUVEAU S'EST LEVE !

(suite de la page 3)

A moins d'admettre qu'une folie collective (douée de plus d'une transmission parfaite de pensée) se soit emparée de l'humanité (et cela depuis des siècles), celui qui se penche sur le fantastique dossier ne peut nier l'existence du phénomène, surtout lorsque cela conduit à des découvertes d'ordre scientifique.

En ce qui concerne notre Groupement de Recherches « Lumières dans la Nuit », nous faisons le maximum pour cerner sans cesse davantage le problème :

1) En enquêtant systématiquement sur tous les cas, français notamment, qui viennent à notre connaissance ; chacun des 850 enquêteurs étant pourvu d'un Aide-Mémoire très complet.

2) En mettant sur pied des postes de Détection de diverses données physiques (magnétisme : 430 postes actuellement, variations de gravitation, ultrasons, etc.).

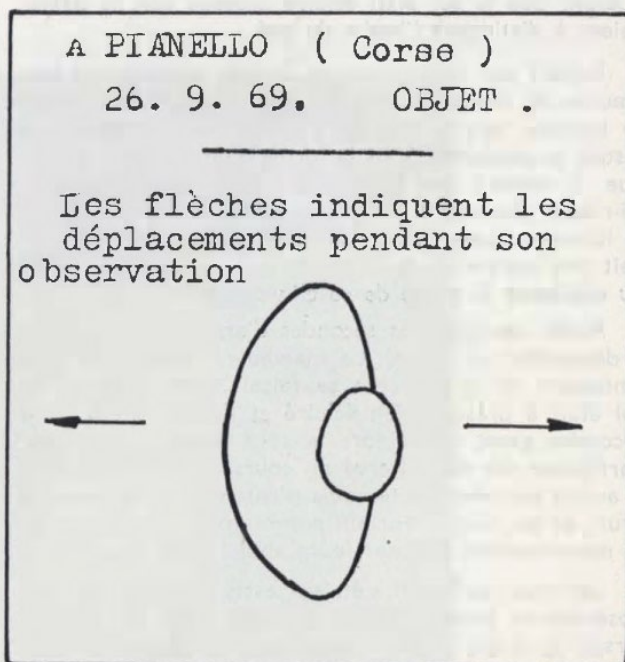
3) En procédant à un codage systématique des faits étudiés, accompagnés de leur environnement complet, pour leur traitement sur ordinateur (Fichier Informatique de Documentation FIDUFO).

4) En mettant sur pied des groupes de photographes du ciel, pour déterminer des trajectoires, apparitions ou disparitions de phénomènes lumineux ; le samedi 18 mars a été organisée une soirée nationale, avec des directives précises.

5) En encourageant, et en facilitant la recherche, basée sur des éléments recueillis. Cette vaste recherche, qu'un homme seul ou un petit groupe isolé ne peut mener à bien, nécessite le concours d'innombrables bonnes volontés, et de compétences. C'est un appel à cet effet que nous lançons ».

Il reste à souhaiter que la cause pour laquelle nous luttons depuis tant d'années, ait enfin le droit de s'exprimer à la TV, et que ceux qui s'acharnent à retarder ce jour, aient le sursaut de conscience nécessaire à cela. Pour cet aboutissement, qui vient inéluctablement, œuvrons avec lucidité, multiplions nos efforts, répandons autour de nous tous ces faits méconnus.

R. VEILLITH



Atterrissage à Mulhouse (Haut-Rhin)

Enquête de J.-P. SCHIRCH

Joël Scheweitzer, de Mulhouse-Riedisheim et son camarade (qui a demandé l'anonymat) avaient ce soir-là rendu visite à une amie demeurant dans les faubourgs et rentraient à leur domicile vers 23:00.

Le lieu d'où ils venaient est situé sur une colline culminant à 283 m., d'où l'on domine Mulhouse. La descente est assez rapide et, avant d'atteindre les voies de chemin de fer, s'étend un grand pré en cuvette, entouré de maisons récentes le dominant, sauf côté E où les champs s'étendent jusqu'à la vaste forêt de La Hardt.

La nuit était assez noire, dans la soirée un orage avait éclaté, le temps était lourd, de gros nuages noirs passaient dans le ciel, la lune ne paraissait pas éclairer la nature (couchée ou sur le point de l'être et jeune de 3 jours).

Nos deux jeunes gens descendaient par un vague sentier en bordure du pré, lorsqu'ils aperçurent vers le NE une lumière au loin. Elle avait l'apparence d'une lampe électrique se trouvant loin d'eux. Elle semblait se rapprocher, ce qui les intrigua, et ils se mirent à l'observer.

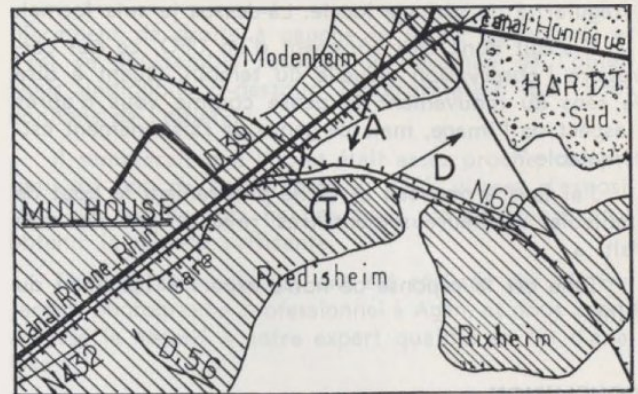
Elle était très claire, disent-ils, comme un flash électronique, et donnait l'impression de tourbillonner, tout en se rapprochant de plus en plus vers eux. Elle prenait à présent la forme d'un disque. D'après les témoignages recueillis par M. Schirch, ce disque aurait eu une face plane, l'autre bombée, et l'avance se faisait plus ou moins perpendiculairement à cette face plane située dans le sens de l'avancement.

L'objet descendait en arrivant vers les deux témoins, et se trouvait bientôt à la verticale du pré, et à une hauteur de 15 m environ à ce qu'ils jugèrent. A ce moment, il arrêta sa marche en avant, resta sur place 2 à 3 secondes, sa luminosité parut alors faiblir (sans d'ailleurs ne jamais disparaître de toute la durée de l'observation). Les deux témoins voyaient parfaitement cette lumière qui leur parut très blanche, et remarquèrent que le sol était éclairé dessous car ils parvenaient à distinguer l'herbe du pré.

Durant son stationnement, l'objet exécuta une manœuvre de retournement : la face plane s'inclina pour se tourner vers le sol, et à partir de ce moment le disque se présentait sous la forme d'un segment sphérique. Il donnait très bien l'impression de tourner sur lui-même très rapidement, comme une toupie. On voyait la lumière située au-dessus de l'engin, et celle-ci donnait une apparence de clignotement : les témoins n'ont pu expliquer la cause de ce clignotement.

Après ces quelques secondes d'arrêt, l'objet se mit à descendre sur le sol. La manœuvre s'effectuait très lentement et la descente se faisait verticalement. Le sol était à présent bien éclairé et l'objet mit 3 ou 4 secondes avant d'atteindre le sol : aucun mouvement particulier n'a été observé au cours de cette descente. A aucun moment les témoins n'entendirent le moindre bruit, et les chiens pourtant nombreux aux alentours ne se manifestèrent pas par leurs aboiements.

Les deux amis qui s'étaient assis au cours de leur observation, étaient un peu apeurés, près de s'enfuir, lorsqu'ils virent l'objet arrêté dans sa descente rester stationnaire à **25 mètres d'eux**. La luminosité avait



PLAN DE SITUATION (F. Lagarde)

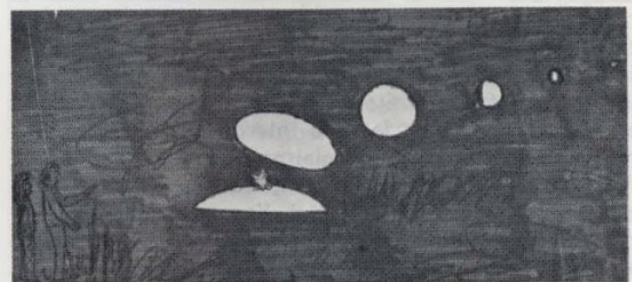
T Lieu de l'atterrissage

A Direction d'arrivée de l'objet

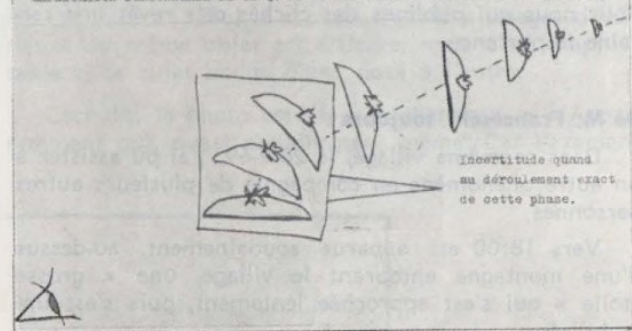
D Direction de départ de l'objet

Mulhouse : 47° 45 N — 7° 20 E

Riedisheim : 47° 45 N — 7° 22 E



REPRODUCTION PERSONNELLE DE CE QU'ON A VU LES TÉMOINS A MULHOUSE LE 24-6-71



Incertitude quant au déroulement exact de cette phase.

augmenté au cours de la descente, puis elle baissa, clignotant toujours un peu.

L'objet semblait avoir atterri, ou se tenait à proximité immédiate du sol. Il ne bougeait plus du tout, et la lumière éclairait l'herbe. On apercevait une zone d'ombre sous l'objet, où il était impossible de distinguer quelque chose. Les alentours étaient éclairés.

Impossible de voir si l'objet reposait ou non sur le sol, et s'il avait des pieds, le contraste entre la zone d'ombre et la partie extérieure éclairée était trop violent.

L'objet resta dans cette position durant environ une minute et demie. Puis il remonta verticalement, tou-

jours très lentement, et reprit pendant quelques instants la position qu'il occupait avant la descente, à 15 m. au-dessus du sol, la face plane faisant face au sol. Il se remit ensuite à tourbillonner et partit lentement. La lumière éclaira le sol comme à son arrivée, c'est-à-dire faiblement, et cela de moins en moins à mesure de son éloignement; on voyait le sol s'obscurcir à mesure.

Enfin dernier mouvement, il partit à une très grande vitesse, presque à l'horizontale, et tout s'évanouit dans la nuit.

L'OBJET

On sait peu de chose sur lui en plus de ce qui a été dit. Il ressemble à une calotte sphérique s'étant présentée sous la forme d'un disque puis d'un segment. Aucun appendice n'a été remarqué, mais l'engin possédait une sorte de phare au sommet, lequel paraissait pouvoir se diriger ou tout au moins s'incliner.

Les dimensions pouvaient être de 8 mètres de diamètre pour 2 mètres de haut. La teinte est malaisée à définir, certaines parties brillaient comme si elles étaient métalliques, surtout les contours.

LES TRACES SUR LE SOL

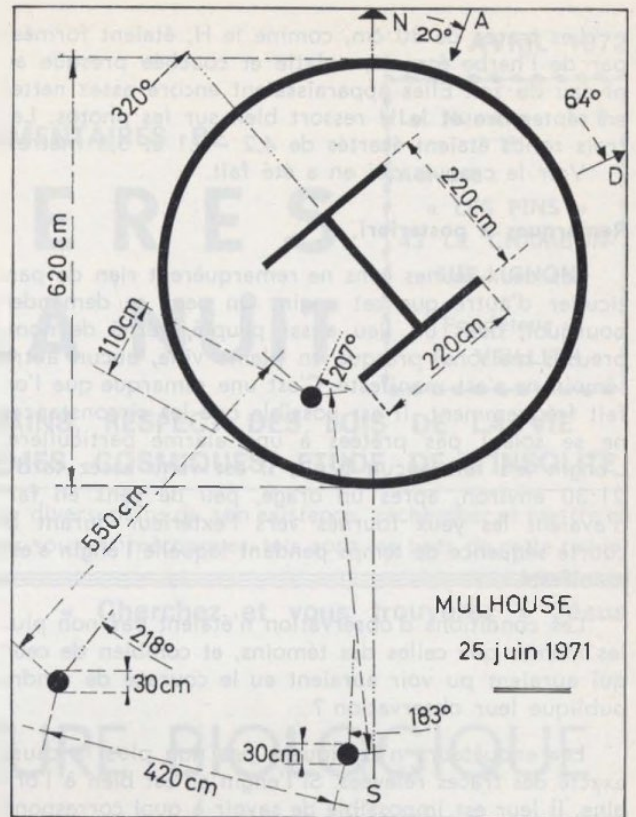
L'objet a laissé des traces qui étaient très visibles, dès le lendemain quand les deux amis retournèrent sur les lieux. Le pré était fauché depuis quelques jours et l'herbe atteignait 5 à 10 cm de hauteur. J'ai remarqué qu'il s'agissait en majeure partie de luzerne mélangée à l'herbe, et la végétation n'avait pas repris depuis sa dernière coupe, le terrain étant très sec.

Sur les traces, cette herbe présentait un aspect assez curieux, comme noircie, sans être brûlée par une source de chaleur, autrement dit sans être consommée, conservant son aspect d'herbe.

On aperçoit tout d'abord un cercle de 6,20 mètres de diamètre, trois traces circulaires de 30 cm de diamètre, disposées en triangle, et enfin un petit trou carré dans la terre.

Dans la partie centrale du cercle on apercevait, très bien dessiné, comme une sorte de H majuscule : la hauteur des branches du H étant de 2,20 m et leur écartement avait cette dimension.

(Suite page 12)



(Dessin de F. Lagarde)

LES TRACES A MULHOUSE

NS direction nord-sud. La direction des traces est repérée par rapport au nord dans le sens direct.
A : arrivée — D : départ.



Les traces de 30 cm, comme le H, étaient formées par de l'herbe écrasée, aplatie et couchée presque au niveau du sol. Elles apparaissaient encore assez nettes en septembre et le H ressort bien sur les photos. Les trois ronds étaient écartés de 4,2 - 5,1 et 5,5 mètres. Voir le croquis qui en a été fait.

Remarques a posteriori.

Les deux jeunes gens ne remarquèrent rien de particulier d'autre que cet engin. On peut se demander pourquoi, dans un lieu aussi peuplé, cerné de nombreuses maisons, presque en pleine ville, aucun autre témoin ne s'est manifesté. C'est une remarque que l'on fait fréquemment. Il est possible que les circonstances ne se soient pas prêtées à une alarme particulière. L'engin n'a fait aucun bruit, il est venu assez tard : 21:30 environ, après un orage, peu de gens en fait n'avaient les yeux tournés vers l'extérieur durant la courte séquence de temps pendant laquelle l'engin s'est manifesté.

Les conditions d'observation n'étaient pas non plus les mêmes que celles des témoins, et combien de ceux qui auraient pu voir auraient eu le courage de rendre publique leur observation ?

Les enquêteurs n'expliquent pas non plus la cause exacte des traces relevées. Si l'engin en est bien à l'origine, il leur est impossible de savoir à quoi correspond l'empreinte de 6,20 m de diamètre qui fait double emploi, pourrait-on dire, avec les trois ronds relevés de 30 cm que l'on aurait pu attribuer à l'empreinte de trois appuis comme on en relève souvent. Même point d'interrogation pour la trace centrale qui rappelle celle de San José de Valdéras en 1967 (Espagne) et la disposition des pieds (et du H) celle d'Aluche en février 1966 (Espagne). Ces observations se valorisent en quelque sorte, mais le mystère reste entier.

N.D.L.R. — Mulhouse est situé sur faille géologique. BAVIC passe à 10 km au NO. Mulhouse est de plus sur la ligne géodésique de 1.100 km d'observations traversant les frontières de cinq pays, citée par A. Michel (Southend à Po di Gnocca) dans son livre « A propos des Soucoupes Volantes » auquel il faut toujours se reporter. C'est à Niffer-Kembs qu'une observation a été faite le 15 octobre 1954 (8 km). Le 23-7-68 c'est M. Bouaziz qui observait un énorme disque lumineux de couleur orange pâle (Contact 96 bis de novembre 68). Le 26 mai 1970 c'est Mlle Chantal Denis qui observe du parc de la cité universitaire, à 23:45, un objet qui descend et remonte trois fois, décrivant de plus un grand huit dans le ciel (Contact n° 4, novembre 70).

Si nous remontons l'histoire, à Ruelisheim (6 km au N), selon la légende, des jeunes gens égarés dans la forêt auraient vu un chêne vénérable soudain embrasé, et du tronc calciné se serait élevée une statue de la Vierge, intacte et resplendissante : une chapelle fut construite par souscription en 1704.

Pour l'anecdote : sur un des murs de la maison communale de Mulhouse est suspendue la « pierre des bavards ». Une chaîne est rivée dans le lobe des oreilles comme un pendentif. Il s'agissait d'un instrument de supplice : le klupperstei. Les bons bourgeois de la ville s'arrangeaient toujours en cas de crime pour que le coupable aille se faire pendre ailleurs, aucune faute n'était jugée plus grave que la calomnie. Celui qui en était convaincu se voyait condamné à porter la pierre au cou à travers les rues de la ville, en chevauchant un âne à rebours.

Un peu plus au nord, à Ensisheim (sur BAVIC) l'église paroissiale a longtemps possédé un aérolithe de 140 kg tombé à proximité le 7 novembre 1492.



LIRE EN PAGE

A - REALITE DE LA CULTURE BIOLOGIQUE, par Jean BOUCHER, ingénieur horticoles, licencié es-sciences.

D - LE CENTRE NATIONAL D'ESSAIS SPATIAUX.

E - LE CAS DE CREMATION D'ARCIS-SUR-AUBE (Aube).

H - INFORMATIONS - COURRIER.

PAGES SUPPLEMENTAIRES DE

LUMIERES DANS LA NUIT

PROBLEMES HUMAINS, RESPECT DES LOIS DE LA VIE
SPIRITUALITE, PROBLEMES COSMIQUES, ETUDE DE L'INSOLITE

Aider l'être humain sur les divers plans de son existence, rechercher et mettre en relief de précieuses vérités souvent méconnues, tels sont les buts de cette revue.

Le Numéro : 1 F.

Adresse :

« LES PINS »
43 LE CHAMBON-
SUR-LIGNON

Fondateur :

R. VEILLITH

« Cherchez et vous trouverez » Jésus

RÉALITÉ DE LA CULTURE BIOLOGIQUE

La culture biologique continue à faire parler d'elle dans tous les milieux agricoles et les défenseurs de l'agronomie chimique, classique, se déchaînent les uns après les autres pour tenter d'entraver sa progression. Récemment des articles malveillants ont été publiés par bon nombre de journaux agricoles régionaux. Il s'agit là d'une manœuvre de retardement qui ne peut masquer l'échéance finale. L'échéance finale, c'est la disparition complète et radicale des fumures artificielles, azote, potasse, des amendements calcaires et des pesticides de synthèse. Elle est une condition absolue de la survie de notre espèce et l'un des points de départ de la lutte contre la pollution, l'une des bases de la protection de la nature, thème de l'année finissante.

Ce qu'il faut remarquer dans toutes les critiques des agronomes officiels, c'est l'uniformité dans l'ignorance des principes fondamentaux de la vie. Aucun de ces hommes de science ne semble avoir compris ce qu'est la plénitude de la vie, sa magnificence. Aucun ne paraît connaître le principe de Claude Bernard :

« Le microbe n'est rien, c'est le terrain qui compte », et personne d'entre eux ne s'attache à développer la vitalité de ce « terrain », pour faire définitivement et victorieusement échec au parasitisme.

Dans les dénégations de ces scientifiques qui devraient être bien informés, il y a toujours une méconnaissance, calculée ou non, sur les points essentiels qui sont à la base de notre méthode de travail.

Le dernier article paru dans ce sens ramène la culture biologique à l'emploi du fumier et d'algues marines qui sont désignées sous le nom de maërl. L'auteur oublie que le fumier de ferme tel que les animaux le donnent dans les étables, est pathogène par nature en raison de sa surcharge en ammoniac, produit d'excrétion, minéraux capables d'accélérer la croissance, peut-être, mais au détriment de la résistance.

La fumure organique que nous employons est tout autre chose, elle a exactement les propriétés inverses du fumier de ferme; au lieu d'être une matière dégradante pour la vie, le compost est une matière enrichissante, vitalisante et qui a, entre autres, la propriété de rééquilibrer les terres elles-mêmes et de rendre les unes et les autres résistantes au parasitisme : les terres résistantes aux mauvaises herbes et les récoltes résistantes aux invasions d'insectes et aux maladies du feuillage.

Quant à l'emploi de l'algue, faut-il rappeler que nous utilisons une matière très particulière, le lithothamne des Glénan, pêchée vivante, et que cette algue dont la composition chimique étudiée après destruction par les procédés classiques, se résume à du carbonate de chaux, du carbonate de magnésium et quelques autres choses, est en réalité tout le contraire d'un amendement calcaire. C'est un rééquilibrer, c'est un stimulant extraordinaire de l'assimilation et de toutes les fonctions vitales.

Contrairement à l'agronomie classique, nous faisons un choix dans ce que la nature nous offre. Il y a du bon, il y a du mauvais. C'est ce qui est demandé aux hommes de notre temps, de savoir discerner le bon du mauvais et le vrai du faux. Ce que nous avons essayé de faire lorsque nous utilisons l'apport phosphoré parce que nous le croyons bon, et que nous éliminons l'apport d'azote sous sa forme minérale parce que nous le croyons mauvais, même l'azote amoniacal d'un mauvais fumier. Pour les mêmes raisons nous éliminons la potasse, même la potasse d'un mauvais fumier, ainsi que l'apport de calcium sous la forme des amendements calcaires, même le calcaire, la chaux des phosphates eux-mêmes.

Il est vrai que nous utilisons des phosphates naturels renfermant donc de la chaux, mais nous parvenons à les rendre parfaitement assimilables par l'incorporation avec l'algue que nous utilisons et pour cette

raison et aussi parce que l'algue joue un rôle de rééquilibrer, le calcium cesse de jouer son rôle d'en-crassement.

Nous le répétons parce que, d'abord, il est apporté en très petites quantités et que, deuxièmement, le lithothamne rééquilibreur a la propriété de l'eau de mer : remettre en ordre l'assimilation des minéraux. Il suffit, pour s'en convaincre, d'observer la végétation de cultures de plantes calcifuges présentant initialement des dégâts de chlorose (carence en fer) et qui sont guéris de cette chlorose par des apports foliaires en doses bien étudiées de lithothamne calmagol « H ».

On peut faire d'autres constatations sur l'efficacité du lithothamne calmagol sur les êtres vivants, aussi bien sur les végétaux que sur les animaux. Chez les végétaux : cicatrisation des plaies, de coupes, de talons de bouture, de plaies de tailles, etc... Chez les animaux, cicatrisation des plaies, des contusions, des muqueuses irritées et guérison de troubles digestifs, chez les herbivores en particulier, et amélioration considérable de l'assimilation des aliments.

Chez les animaux d'élevage, l'emploi de cette algue comme condiment dans l'alimentation a une répercussion immédiate, c'est la désodorisation des déjections, ce qui se manifeste très vite dans l'amélioration de l'ambiance de l'étable et se traduit aussi par les améliorations de la qualité du fumier.

L'importance du lithothamne

Donc, le lithothamne est avant tout un rééquilibrer, un élément stimulant des fonctions vitales, d'assimilation, de protection contre les maladies en général et c'est aussi un activateur de l'assimilation de cet élément indispensable qu'est le phosphore. Mais dans un programme de culture biologique, les besoins des récoltes en phosphore sont sans commune mesure avec ceux qu'affirme l'agronomie chimique. Les besoins réels d'une récolte de céréales sont de l'ordre de 30 à 40 unités de P₂O₅ et une partie de ces besoins est déjà satisfaite par les restitutions de matières végétales au sol sous la forme de fumures organiques, etc...

Une autre partie est apportée très vraisemblablement par les transmutations biologiques. Notons que l'énoncé même des transmutations biologiques par le professeur Kervran a provoqué de violents remous à l'Académie d'Agriculture.

Une autre fraction du phosphore nécessaire aux récoltes et aux animaux ainsi qu'à l'homme, est apportée par notre fumure avec l'algue phosphatée, préparation réalisée avec précaution par un broyage intime dans lequel on évite soigneusement tout échauffement qui pourrait détruire les échanges possibles de l'algue avec l'eau, l'eau étant un élément fondamental de la vie. Un élément dans lequel s'accumule l'énergie solaire, c'est le cas de l'eau de mer, l'énergie incluse dans les roches, c'est le cas de l'eau de source.

Tous les agronomes classiques sont persuadés de la nécessité de minéraliser toute la matière organique; nous sommes au contraire persuadés qu'une grande partie de la matière organique intervient dans l'assimilation avant ce stade de minéralisation qui n'est peut-être bien qu'un pis-aller. Il nous est dit que les micro-organismes ont besoin de phosphore; c'est vrai, mais en quantité légère et à condition que ce phosphore ne soit pas gêné par la présence des résidus de

la vie et c'est malheureusement le cas pour les composés minéraux de l'azote, c'est aussi le cas pour la potasse.

Quant au soufre, nous sommes bien d'accord sur son utilité chez les êtres vivants puisqu'il fait partie de toutes les molécules des protéines; mais que les agronomes classiques se rassurent, le soufre existe en abondance dans toute fumure organique et, d'autre part, l'activité microbienne semble être en mesure de donner naissance à cet élément, toujours par le processus des transmutations biologiques!

Dans l'énumération des éléments nécessaires aux micro-organismes, l'un d'eux est souvent omis et c'est pourtant un élément clé, c'est le magnésium. Ne pas oublier que la chlorophylle, c'est du magnésium, et que l'assimilation de l'énergie solaire est donc liée à la présence du magnésium dans la chlorophylle. De la même façon, l'activité des animaux, leur activité musculaire et tous les phénomènes vivants du monde humain, cette énergie vitale ne peut être libérée dans le muscle animal que par l'intervention de ferments magnésiens.

L'apport de phosphore sur d'immenses territoires a certainement été une bonne chose dans l'ensemble, mais cet apport se trouve depuis 50 ans considérablement associé à l'emploi de la potasse et des « engrais » azotés minéraux.

Affirmer que les engrais n'influent pas sur la santé est une erreur dont les conséquences sont tragiques pour l'avenir de notre espèce. C'est l'une des erreurs les plus grossières de l'agronomie et de la science tout entière d'avoir trouvé dans la fumure organique un élément d'excrétion comme la potasse et de l'avoir pris pour un élément dit fertilisant. L'agronomie classique n'a pas compris ou n'a pas voulu tenir compte du fait que la potasse est un antagoniste du magnésium (1) et l'absorption de potasse provoque une carence massive en magnésium. Ne pas le dire c'est ignorer les travaux de Delbet, membre de l'Académie de Médecine, et d'un autre médecin français, le docteur Neveu, qui ont réussi à guérir des maladies aussi graves que la diphtérie et la poliomyélite exclusivement par la simple cure de chlorure de magnésium.

Nocivité du N P K

Ne pas dire que la potasse est un élément contraire à la vitalité, c'est assumer la responsabilité de la déchéance de nos aliments, c'est accepter l'invective que le professeur Delbet lançait au monde scientifique :

« Avoir rendu néfaste le bon pain de France, voilà une chef-d'œuvre d'action négative auquel je ne puis penser sans indignation ».

Voilà ce que continue à faire l'agronomie classique.

Il faut dire qu'après les travaux de Delbet, beaucoup plus récemment, des analyses ont été faites sur des végétaux sains comparés aux mêmes variétés de végétaux contaminés par tel ou tel parasite : tavelure, puceron, etc..., piétin sur céréales et, dans tous les cas, il s'est confirmé que le végétal sain, guéri de la maladie par la pratique d'une culture biologique, ce végétal avait une composition enrichie en magnésium et atténuée en potasse; et, au contraire, le végétal malade, le fruit ou la feuille, avait une teneur en magnésium affaiblie et une teneur en potasse surchargée.

Attribuer aux seuls engrais l'amélioration de la vitalité, c'est ignorer le rôle fondamental du phosphore, élément de vitalité, s'opposant aux éléments de dégénérescence : azote minéral, potasse et chaux, c'est ignorer les caractères dégénératifs de l'azote minéral, de la potasse et de la chaux qui sont tous trois des alcalins, des éléments physiquement ultra-légers dans leur structure intime. Ils ne peuvent que communiquer une perte de densité des récoltes, la fragilité et le manque de résistance aux maladies et aux facteurs climatiques.

Attribuer l'amélioration de la longévité à l'emploi des engrais, c'est ignorer que, heureusement, les conditions de vie en 1970 ne sont plus celles de 1850. Il y a eu amélioration des conditions de travail, il y a eu amélioration de l'habitat, du mode de vie, ne serait-ce que les congés payés et le contact du corps humain avec la mer, source de vie. Il y a eu amélioration considérable de l'éducation physique. Tout un ensemble de facteurs favorables qui heureusement ont contrecarré en partie les causes de dégénérescence.

Sur le plan de la fumure des terres pauvres et spécialement sur la fumure phosphatée, nous sommes tout à fait d'accord et notre méthode de travail comporte bien l'emploi d'une fumure phosphatée, activée par l'algue, ce qui précisément permet de ne pas faire usage de fertilisants dégradants que sont, nous le répétons, encore une fois, l'azote minéral, la potasse, les amendements calcaires.

La culture biologique dans le sens de la vie

L'énoncé de la composition d'une fumure organique citée par l'auteur : « N.P.K. 1 - 03, - 1 », montre qu'il ne connaît qu'une fumure organique foncièrement dégradée où le taux de matière végétale mûre, paille d'humus, est notoirement insuffisant. Si le fumier est mieux constitué, sa teneur en azote sera très inférieure à ce qui est annoncé, de l'ordre de 0,5, et les autres éléments seront de même en proportion nettement plus faible.

Nous ferons remarquer que la culture biologique n'est pas une culture où on n'apporterait rien, où on laisserait faire uniquement la nature ; c'est une culture intelligente qui va dans le sens de la vie, qui respecte l'ordre naturel, qui évite d'apporter toute substance destructrice de la vie ou qui soit un facteur de ralentissement et qui, au contraire, fait usage de tout ce qui peut élever la vitalité ; c'est le cas des substances d'origine marine, c'est le cas du compost, c'est aussi le cas des essences naturelles de plantes dont les propriétés stimulantes et anti-infectieuses sont de même nature, travaillent dans le même sens que le lithothamne et que le compost de fumier de ferme.

Dans la dernière partie de l'article, nous trouvons une dénégation absolument gratuite quant à la réalité des transmutations biologiques. L'auteur s'en rapporte à l'opinion d'un agronome spécialisé dans la recherche atomique et qui bien sûr, avec un esprit « mathématisé », ne peut concevoir que la vie soit capable d'opérer dans des conditions toutes différentes ce que les physiciens réalisent avec une débauche colossale d'énergie et dans des conditions où ils mettent progressivement en danger mortel l'humanité tout entière.

La culture biologique, c'est la culture de l'avenir. L'agronomie chimique fait partie d'un système de pensée qui ne va qu'à la généralisation de la destruction

de la vie sur l'ensemble de la planète. Au stade où nous sommes rendus, nous n'avons plus la possibilité d'ergoter à longueur d'année sur le bien-fondé d'une idée nouvelle. Il n'y a que les résultats qui comptent. C'est donc sur le terrain que nous invitons à venir nous rencontrer, dans des fermes où notre méthode est appliquée depuis un temps suffisant, 4, 5, 6, voire 10 ans, par des agriculteurs compétents et amoureux de la Vie.

Jean BOUCHER,
Licencié es-Sciences,
Ingénieur horticulteur.

(1) A.N.P.E.A., p. 11, et « Techniques Agricoles », S. Trocmé, 1260, p. 3.

**

N. B. — Cet article est extrait du n° 71 de la revue « AGRICULTURE ET VIE » (février 1971), et publié avec autorisation. Nous recommandons la lecture de cette revue à ceux que ce problème intéresse. Adresse : 3, rue du Parvis-Saint-Maurice, 49-ANGERS. Abonnement annuel : 15 F. C.C.P. Nantes 585.36.

UN PLAIDOYER POUR LA LIBERTE DES VACCINATIONS

LES NOUVEAUX PARIAS

F. DELARUE ; Préface du Dr Jacques M. KALMAR

Il fallait dénoncer le scandale des persécutions que subissent certains Français considérés comme dangereux et réduits à l'état de citoyens mineurs. Il fallait dire leur souffrance et témoigner pour eux. Par humanité et par raison, il faut que l'opinion réagisse afin que disparaisse cette tare de notre société.

F. Delarue parle en parent et en citoyen pour d'autres parents et d'autres citoyens. Car, au-delà du problème médical, l'obligation des vaccinations est d'abord un problème social. Les parents sont responsables de la santé de leurs enfants et de la leur, conjointement avec le médecin qu'ils ont librement choisi.

Qui sont les nouveaux parias ?

L'obligation vaccinale

Comment s'expliquent ces contraintes ?

Réfutation de l'argumentation vaccinaliste

La vaccination est-elle un bienfait social ?

Une conception positive et synthétique de la santé et de la prévention.

Tels sont les principaux problèmes abordés dans ce plaidoyer fondé sur les témoignages des victimes, et sur la pratique quotidienne de la Ligue Nationale pour la Liberté des Vaccinations.

Des photocopies de lettres inédites du Pr Delbet sur l'Académie de Médecine déconditionneront les incrédules, et la publication d'un rapport administratif confidentiel apportera la preuve de l'incroyable détermination des vaccinalistes à écraser la résistance des non-vaccinés.

Un livre de vérité, de justice et de bonne foi, qu'il faut avoir lu, qu'il faut faire lire, pour mettre un terme à une situation qui déshonore la France et pour promouvoir une politique de santé basée sur le respect de la vie.

PRIX : 22 F franco.

Libeller toute commande à la LIGUE NATIONALE POUR LA LIBERTE DES VACCINATIONS, 4, rue Saulnier, Paris 9^e. - C.C.P. 11 370-24 Paris.

LE CENTRE NATIONAL D'ESSAIS SPATIAUX

Le Centre National d'Essais Spatiaux, division « Ballons » d'Aire-sur-Adour, est le seul de ce type en Europe.

Son but est de fournir un moyen de transport en altitude du matériel expérimental et scientifique des divers organismes qui le sollicitent.

Ainsi, si vous désirez faire des mesures de tous ordres (air, soleil, etc...) vous vous adresseriez au C.N.E.S. et, pour la modique somme de 30.000 francs actuels, on vous fournirait les ballons, les équipements, le gaz et irait vous récupérer votre charge à l'aide d'un petit avion.

Je pense que cet exemple donne une idée assez précise du rôle du C.N.E.S.

Ils transportent des charges allant de 300 à 1.000 kilogrammes.

Ils travaillent dans des altitudes assez hautes. En moyenne de 5 à 10 millibars (35.550 m à 30.750 m) mais ils vont parfois jusqu'à 2,5 mb (40.000 m environ).

Le C.N.E.S. emploie deux sortes de ballons : les sphériques et les tétraédriques.

Les sphériques sont les moins employés. Ils ont une forme naturelle, une goutte d'eau à l'envers.

Les tétraédriques sont de deux sortes : les auxiliaires et les principaux. Dans la catégorie des tétraédriques on emploie des ballons d'une capacité allant de 25.000 à 550.000 m³ suivant l'usage. A partir de 150.000 m³ on ajoute un second ballon dit « auxiliaire » dont le rôle est de soulever la charge de terre (pour l'empêcher de traîner au sol) avant le lâcher du ballon principal. Il est presque entièrement gonflé au sol (à l'hydrogène), ce qui lui donne sa forme tétraédrique dès le départ. On le libère à environ 850 mb (1.500 m) par l'explosion d'un boulon spécial.

Le ballon principal, lui, n'est presque pas gonflé au sol (juste un peu pour qu'il monte), ce qui lui donne cette forme flasque. Au fur et à mesure de son ascension, la pression atmosphérique diminuant, l'hydrogène qu'il contient se dilate et tend à lui faire prendre sa forme normale, tétraédrique, forme qu'il n'atteindra pleinement que vers les hauteurs maximales.

A sa suite il entraîne les divers éléments de l'expérience. Ils libèrent le ballon par boulon explosif avant qu'il ne sorte du territoire national et l'expérience descend tranquillement en parachute. La récupération s'effectue par des équipes spécialisées par voie routière et aérienne.

Ils effectuent fréquemment des lancements de nuit. **Mais leurs ballons ne sont jamais éclairés.**

Ces expériences sont suivies par les radars de Bordeaux, Mont-de-Marsan et Narbonne.

Constitution des ballons

Ils sont faits d'un nylon spécial **entièrement translucide** de 25 microns d'épaisseur.

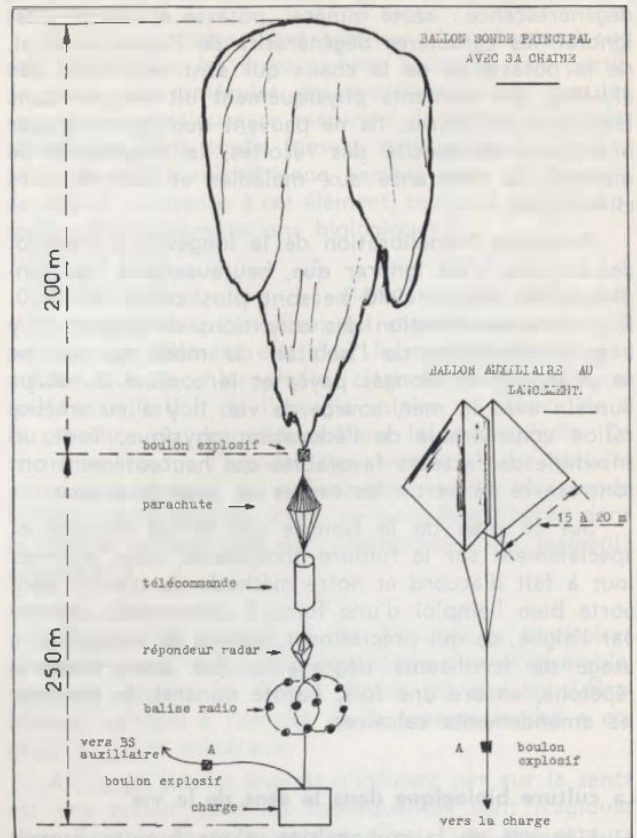
Il sont très brillants et dans l'air se comportent souvent comme des prismes. Ils peuvent donc éventuellement décomposer la lumière rasante au moment du lever ou du coucher du soleil.

Périodicité de lancement

2 périodes : septembre à octobre et mars à juin.

Entre septembre et octobre les lancements sont très nombreux. De mars à juin ils sont espacés.

Il est impossible de faire une prévision de lancement précise, à cause des conditions météorologiques.



Dessin de F. LAGARDE

La météorologie très complexe des vents de haute altitude fait que parfois on annule un lancement 1 heure avant le moment prévu et inversement.

UNE HISTOIRE FASCINANTE DE LA GENESE DE L'UNIVERS

Des Astres de la Vie et des Hommes

par Robert JASTROW

Les découvertes que l'homme est en train de faire dans l'espace n'intéressent pas seulement l'astronomie et la physique. Mais elles apportent sur l'évolution de l'univers des connaissances capitales. Voici qu'aujourd'hui est rendue possible une vision globale de tout ce qu'avaient apporté les recherches sur la composition de la matière et sur l'origine de l'évolution de la vie. Des particules élémentaires aux atomes, des molécules chimiques à la cellule vivante, et de là à l'animal et à l'homme pensant, la prodigieuse genèse peut être retracée aujourd'hui. Car les étoiles et les planètes sont sans doute les témoins des phénomènes primordiaux d'où est sorti le monde.

L'auteur est professeur de géophysique à Columbia, et directeur de l'Institut des Etudes spatiales à la N.A.S.A. Responsable d'une série d'émissions scientifiques à la télévision, il apporte ici au grand public, dans le langage le plus clair et à l'aide de nombreuses illustrations, l'état actuel des connaissances concernant la constitution de l'univers.

Franco : 24 F.

En vente à la LIBRAIRIE DES ARCHERS (Service spécial LDLN), 13, rue Gasparin, 69002-LYON - C.C.P. LYON 156-64.

Le cas de Crémation d'Arcis-sur-Aube (Aube)

Tous les journaux de juin ont fait état de ce drame, ayant entraîné la mort par crémation du conducteur de la voiture. « France-Soir », le 10 juin, écrivait que la voiture du mort a été brûlée par des flammes « anormales » et le 12 juin, sous la signature de Ch. Garreau, paraissait une enquête sommaire. Il appartenait à notre collaborateur et ami J. Tyrode de faire sur place une enquête détaillée sur cette affaire qui, par de nombreux points, reste mystérieuse.

L'homme.

M. Léon Eveillé est né le 9 juillet 1931 à Venansault (Vendée). Il habitait en 1971 dans un meublé, 46, rue des Landy à Clichy. Magasinier aux usines SIMCA à Poissy, il y est connu comme un ouvrier très ponctuel et qui ne s'absente pratiquement jamais. Il prend son service le matin à 6:00 et quitte son domicile toujours à la même heure.

Il vit seul, sa seule parenté sont deux sœurs vivant en Vendée.

Le 7 juin il quitte son domicile à peu près comme d'habitude, bien que sa concierge ait dit qu'il lui a semblé être un peu en retard sur son heure normale. Il part en voiture comme d'habitude, avec une Simca 1000, immatriculée 9355 BA 92, de teinte bleu métallisé, toujours parfaitement bien entretenue. La voiture est équipée de ceintures de sécurité et de phares antibrouillard. On ne le reverra plus vivant.

La découverte.

M. René Jeanblanc, receveur des Postes à Arcis, a coutume d'aller se promener dans les bois lorsque son service le lui permet. Ce jour-là, effectivement, il parcourt la forêt au nord d'Arcis. Il remarque quelque chose d'anormal et s'approche :

« J'ai quitté mon domicile à bicyclette, vers 14:00, déclare-t-il, pour faire une promenade. Prenant la N. 77, en montant la côte dite de Saint-Bernard, à 4 km d'ici environ, j'ai eu mon attention attirée par une fumée très noire et épaisse, très abondante, qui sortait des sapins à gauche de la route. J'ai pensé d'abord à un tracteur en difficulté, je me suis approché et j'ai vu la voiture en feu.

« Allant plus près, j'ai pu lire une partie du numéro minéralogique, BA 92, et je ne remarquais personne à l'intérieur ni à l'extérieur. Tout était embrasé et des flammes sortaient par la vitre arrière gauche. Des flammes de 2 mètres de haut s'élevaient au-dessus de la voiture. Je remarquais que le coffre n'était pas atteint et que le pare-brise était intact.

« Je me suis précipité pour alerter la gendarmerie et les pompiers. Lorsque la gendarmerie arriva sur les lieux j'appris qu'une personne était à bord de la voiture ».

La gendarmerie prévenue à 14:35 arrive sur les lieux à 14:45. Les pompiers quelques minutes après.

Que trouvent les gendarmes ?

A leur arrivée ils aperçoivent un véhicule qu'ils estiment totalement carbonisé, sauf l'avant qui conti-

nue à brûler. Ils peuvent relever le numéro minéralogique, ce qui permettra d'identifier le propriétaire qui est aussi la victime de cet incendie. Le Receveur des Postes accompagne les gendarmes.

On constate que les poignées des portières sont fondues et après avoir coulé le long des portes, le métal est répandu sur le sol. La glace arrière gauche est éclatée, les débris semblent être à l'intérieur. Les glaces latérales avant et arrière, le pare-brise, la glace arrière gauche, la lunette arrière ont fondu. Il semble toutefois que le pare-brise et la lunette arrière ont éclaté sous la chaleur et des débris se trouvent à l'extérieur.

L'intérieur du véhicule est totalement détruit. Les sièges entièrement brûlés ne montrent que leur carcasse métallique. La voiture possédait des sièges avant couchettes. Ceux-ci, bien que verrouillés en position haute, ont leur dossier qui plaque au plancher. L'armature métallique est coudée par la chaleur juste au-dessus du dispositif qui permet le rabattement, et ceci pour les deux sièges. Les pneus sont totalement brûlés et le moteur est partiellement fondu.

Le verre du phare droit est brisé et le phare gauche gît sur le sol. Les phares anti-brouillard ont perdu leur parabole. **Le réservoir à essence n'a pas éclaté : il est vide, et apparemment les soudures sont intactes.** Les broussailles sont brûlées aux alentours dans un rayon de cinq mètres environ. Aucun bidon ou récipient quelconque n'a pu être découvert aux alentours.

LE CORPS

A l'intérieur de la voiture, sur le siège avant gauche, on découvre un corps en position allongée, la tête reposant sur la banquette arrière. Il est absolument impossible a priori de savoir s'il s'agit d'un homme ou d'une femme, tant le corps est carbonisé. Il porte sur lui des traces de vêtements qui tombent en poussière dès qu'on les touche. Il semble cependant que l'on ait affaire à des vêtements d'homme sans que l'on en soit bien sûr.

Le corps se consume encore et une flamme de 20 cm de haut se voit entre les jambes. Seuls le crâne, sous forme de squelette, la poitrine carbonisée et l'abdomen aux entrailles visibles sont encore faciles à distinguer. Les os des bras et des jambes gisent sur le parquet, brûlés et en petits morceaux. La plupart seront difficilement récupérables et tomberont sur le sol, mélangés au métal fondu de la voiture.

On récupère divers objets

En particulier une montre-bracelet, complètement brûlée, mais qui laisse apercevoir la trace des aiguilles marquant 1:32.

Chronologie des événements

Celle-ci indique que dès 19:30 on connaît l'identité du propriétaire du véhicule, et l'on sait que celui-ci n'avait pas regagné son domicile à 17:00 comme de coutume.

On signale que la victime présumée porte des dents recouvertes de métal à la mâchoire inférieure et une médaille en or au cou. Il sera impossible de faire état de ces éléments pour l'identification du corps, du fait que tout ce qui était métallique à cet emplacement est fondu.

Les lieux

Tout aussi étranges que les constatations faites, et sur lesquelles je reviendrai, sont les lieux où la voiture a été retrouvée.

La région d'Arcis-sur-Aube est assez peu boisée. Bien que l'on ait fait état de l'aventure survenue à un presque homonyme, M. Réveillé, en 1954, et pour laquelle j'ai fait personnellement une enquête, la forêt de l'Orient est à 40 km au S des lieux de l'incident, et non à 20 comme il a été indiqué.

Au N d'Arcis, une petite forêt s'étend au sommet de la côte de Saint-Bernard, surtout à l'E, peu étendue à l'O où elle forme un bois dit « Le Buisson de la Reine », sur une corne qui s'étend à 1 km seulement de la N. 77.

Sur cette côte Saint-Bernard, à 4 km d'Arcis (altitude 96 m) est un dos d'âne (altitude 143 m) d'où se détache un très mauvais chemin de terre argileuse tassée, comportant de nombreuses fondrières et se dirigeant vers l'O. En voiture on le parcourt difficilement, au risque de voir la caisse toucher le sol. Il dessert des champs situés plus loin. C'est ce chemin qui a été emprunté par le véhicule incendié.

Sur une centaine de mètres on trouve sur la gauche des champs, à droite le bois. Sur sa lisière on remarque des laies ou layons qui peuvent éventuellement permettre le passage d'une voiture et c'est dans le deuxième, à 100 m de la R.N. 77, que la voiture s'engagea, tournant à droite après un parcours de 17 m, pour s'immobiliser à 7 m du tournant. Elle

se trouvait à la hauteur de deux épicéas émergeant d'un fourré de broussailles et de petits arbres feuillus.

C'est un endroit isolé, désert, assez difficile à atteindre (relativement), très rarement fréquenté, où le drame s'est joué.

Les conclusions officielles

L'instruction a conclu au suicide de l'ouvrier Léon Eveillé. Il ne semble pas cependant qu'aucune preuve ne puisse être apportée qui permette cette conclusion. Il est impossible de découvrir le motif de ce suicide. On ne peut pas expliquer comment un feu de cette violence a pu être produit, ni les effets curieux qui ont été constatés. On ne s'explique pas le choix de ce lieu, à plus de 160 km de Paris, pas plus que l'emploi du temps du « suicidé », entre 5:30 environ le matin et 13:32 (heure possible et probable de l'incendie, lue sur sa montre).

Constatations personnelles

De très nombreux débris de métal et d'ossements jonchent le sol. Cela provient du fait qu'en fouillant le véhicule des ossements en débris sont tombés à l'extérieur au moment de l'enquête. Par contre le métal fondu est resté à peu près en place.

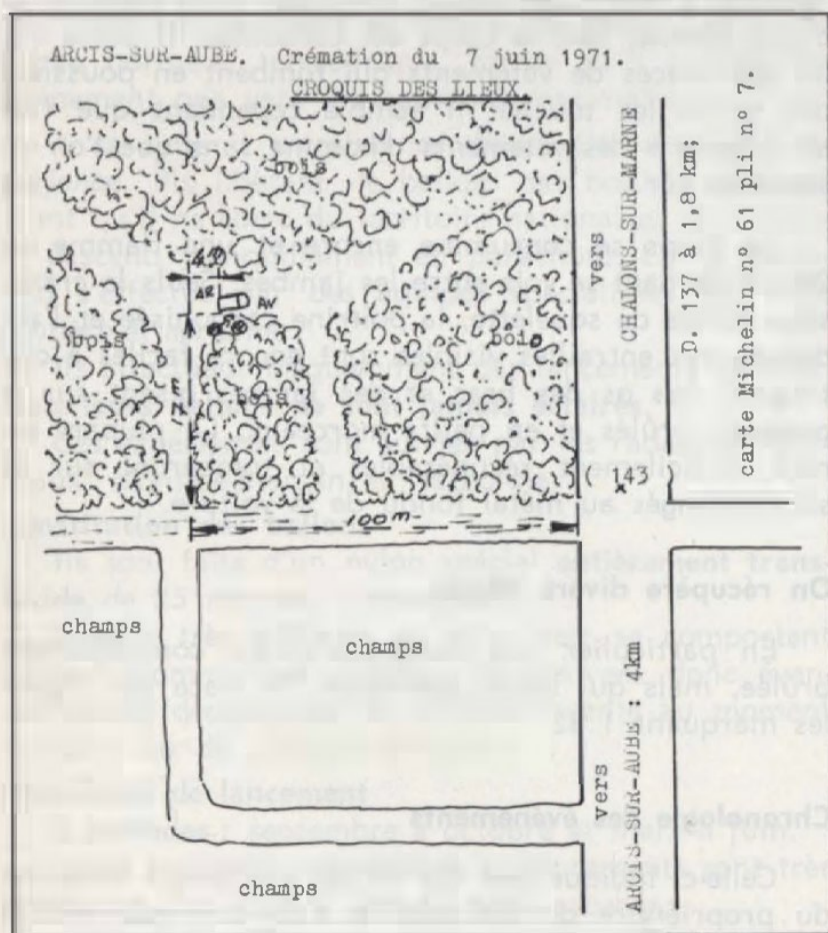
Sur place j'ai pu constater l'incroyable effet de la chaleur qui a fait fondre le verre comme dans un four de verrier. Les métaux non-ferreux ont été également fondus, je dirai liquéfiés, puisqu'on en trouve des coulées le long des portières. Au cours de ma visite il m'a paru que personne n'était venu sur les lieux depuis l'enquête. La personne qui m'accompagnait n'en a pas été autrement surprise : « Personne ne vient dans des coins pareils ». Chez nous on est plus curieux, on serait allé voir.

De la belle voiture, amoureusement entretenue, il ne reste qu'une épave lamentable. Rien n'est récupérable, même pour le plus adroit des ferrailleurs. Tout ce qui est fer est tordu et rongé par le feu. Tout ce qui est d'autre métal est pratiquement fondu. Le réservoir à essence n'est pas dessoudé, et sous lui le carter de la boîte à vitesses est plié et fondu.

Les photos n° 20 et 21 donnent une idée de la puissance du feu. On y voit très bien le carter de la boîte dont les deux côtés sont ouverts, le métal manquant a coulé sur le sol. Si le réservoir à essence n'est guère visible sur ce cliché, on peut remarquer que tout ce qui n'est pas acier a disparu : cuivre, bronze, aluminium, métaux légers, etc...

Il est assez aisé de constater sur la photo n° 20 que le moteur a subi d'importantes avaries dans son intérieur. En regardant en effet l'arrière du carter et la couronne du démarreur, on constate aisément que ces deux pièces, qui à l'origine sont parallèles, forment entre elles un angle net. Le carter de l'embrayage, en partie fondu, a été arraché de sa fixation par le bloc-moteur. Du fait que les roues n'ont pu bouger sur le sol où elles reposaient, le bloc-moteur, basculant vers l'avant, a du sans doute être entraîné vers l'avant.

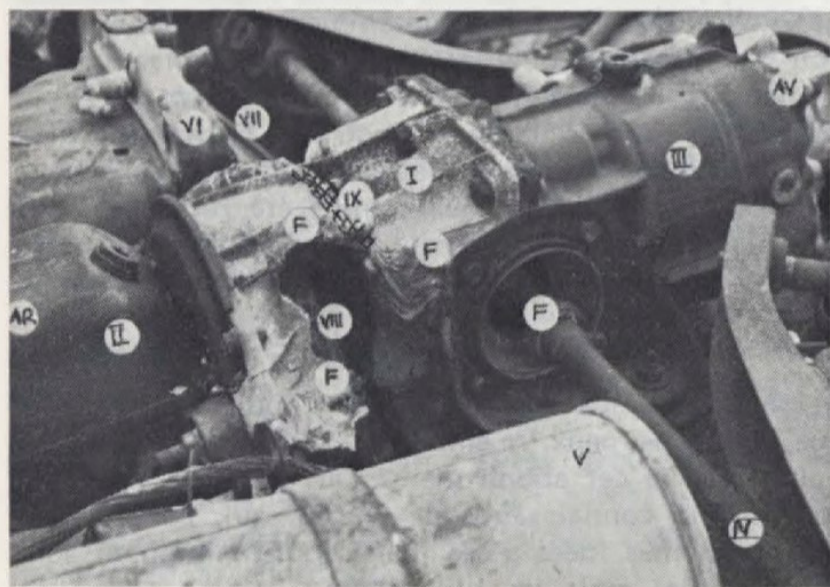
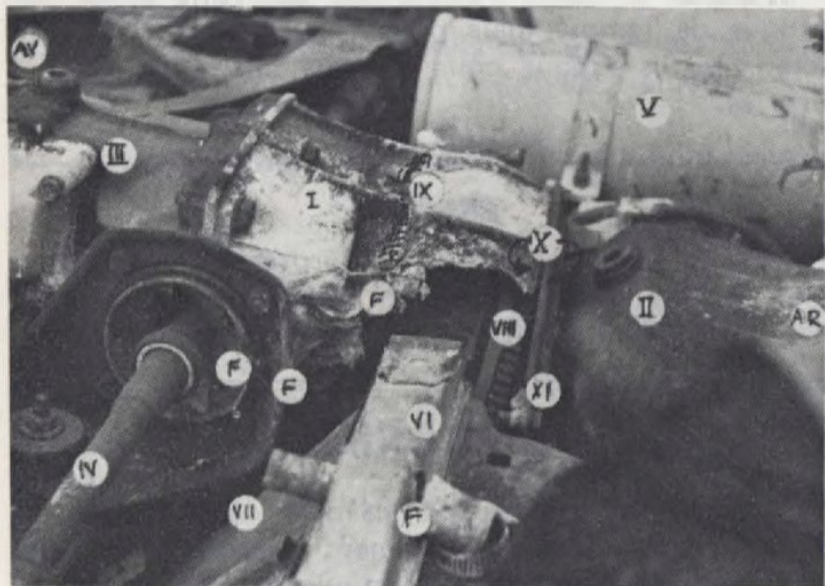
La photo 22, bien que difficile à prendre, montre cependant la situation des sièges dont les dossiers reposent à même le plancher, ou ce qu'il en reste. On peut y remarquer les montants en tubes de ces dossiers, bien que de fort diamètre, pliés par la chaleur.



Plan de F. Lagarde

Cela pourrait trouver une explication pour le siège occupé par la victime dont le poids du corps aurait pu provoquer la torsion des montants, mais cette explication n'existe pas pour le siège vide, dans la même situation.

A mon avis il ne serait pas impossible que la température ait pu atteindre plus de 1.200° durant un temps assez bref et qu'elle ait diminué ensuite quand la voiture continuait de brûler. Je suis arrivé à cette conclusion en remarquant que la température de fusion des métaux fondus d'alliage divers est de l'ordre de 700 à 800°, mais que la plupart des parties fondues se situent nettement à l'extérieur. Pour atteindre cette température le long de la portière, sous le véhicule, ou sous son pourtour, il a fallu qu'elle soit beaucoup plus



LEGENDE COMMUNE AUX DEUX PHOTOS

- AV avant
- AR arrière
- F fusion
- I carter embrayage
- II carter moteur
- III boîte de vitesse
- IV trompette
- V pot d'échappement
- VI radiateur
- VII réservoir essence
- VIII embrayage
- IX partie pliée
- X parallélisme détruit
- XI arrachement

importante à l'intérieur. Il n'est pas impossible qu'elle ait atteint le double de cette valeur, et on comprend alors que les montants des dossiers aient pu plier sous leur propre masse.

D'après les renseignements fournis par la Société des Glaces de Saint-Gobain, la température à laquelle doit être soumise la pâte de verre pour subir le ramollissement nécessaire à l'insufflation de l'air qui la transformera en verre « Sécurité », est de 650°. Il en est ainsi pour le pare-brise et les glaces diverses. Mais pour obtenir le point de fusion de ces glaces, il faut dépasser 1.000°.

Le carter d'embrayage, en aluminium, a une température de fusion de 600°.

Par contre, et ceci pour éviter les accidents que la fusion des soudures pourrait causer, le réservoir d'essence comporte des soudures qui résistent à plus de 1.200°, égale à celle du vilebrequin et des arbres du moteur.

Au vu de ces renseignements il est tout à fait compréhensible que les soudures du réservoir aient tenu alors que le carter d'embrayage ait fondu. On peut penser donc que la température, dans la région du moteur, ait été comprise entre 600 et 1.200°. Mais il faut considérer deux choses :

1) le carter de l'embrayage n'est pas situé au même endroit que le réservoir,

2) ce carter se trouvait assez près du sol et de ce fait il a dû être suffisamment aéré. Ainsi, la température de l'incendie était certainement moins forte à cet endroit qu'ailleurs. S'il est totalement fondu, c'est que sa température fut de l'ordre de 1.000° et qu'il pouvait régner à l'intérieur de la voiture une température beaucoup plus élevée.

Il me paraît normal que cette température ne se soit pas maintenue très longtemps, car dans une hypothèse contraire les plantes qui entouraient l'emplacement de la voiture auraient beaucoup plus souffert que je ne l'ai constaté. Les branches des arbres avoisinant le passage ont seules souffert. Quelques-unes seulement sont sèches au point de ne plus revivre, les autres reprendront. D'autre part, l'herbe aux alentours immédiats n'a souffert que superficiellement. Il n'en aurait pas été de même si une haute température s'était maintenue.

Reste le réservoir d'essence. Il est relié au côté gauche de la carrosserie par un tube qui se déboîte lors d'un incendie : l'essence fuse alors par l'espace laissé libre. Mais le réservoir comporte lui-même des soudures.

C'est pourquoi on peut dire que cet incendie s'est déroulé dans des conditions anormales.

N.D.L.R. — Peu de choses à ajouter après un tel rapport. Nous avons aussi l'impression qu'il a fallu une température élevée pour produire les effets constatés. On ne s'explique pas cette curieuse répartition de la chaleur, ni quel pourrait être le combustible capable de produire ces effets. Le carter de l'embrayage a fondu comme un vulgaire fusible.

Nous avons noté aussi ce hasard qui a fait que 3/4 d'heure à peine après que le feu ait atteint la montre de la victime, un témoin a aperçu la fumée au-dessus du bois et qu'il s'en est inquiété. Une heure encore, et personne sans doute n'aurait jamais su, depuis la route, qu'un drame venait de se jouer à 100 m à peine. On n'aurait retrouvé les restes que très longtemps après et vainement recherché la victime entre temps. On peut se demander si ce n'était pas là

une intention délibérée, et ces précautions apparaissent bien superflues pour un « suicidé » qui a utilisé des moyens aussi efficaces pour se détruire.

Alors on pense au crime. Les motifs possibles invoqués n'ont pas été retenus par les enquêteurs, et il semble bien qu'ils ne reposent sur aucune base sérieuse.

La thèse du suicide ne paraît être également que la conclusion du dilemme qui s'est posé aux enquêteurs et ne satisfait pas pleinement les esprits, témoin notre collaborateur, aucune preuve satisfaisante ne semble avoir été avancée.

Nous concluons que cette crémation n'a pas été élucidée et que les motifs, comme les circonstances, sont toujours un mystère.

INFORMATIONS

EXTRAITES DE L'ERE D'AQUARIUS (Revue)

Un de nos lecteurs, particulièrement, avait des problèmes touchant les courants telluriques (traités dans le n° 2 de l'Ere d'Aquarius). M. G. Thieux, de la Compagnie Générale de Géophysique, a bien voulu nous faire parvenir de nombreux renseignements sur ce problème. Nous reproduisons ci-dessous les principaux passages de ses lettres :

« Les courants telluriques — en fait électro-telluriques — sont des déplacements d'ions dans tout le sol de la planète. Leur sens, leur direction sont connus et mesurés tant dans l'hémisphère N que S. Entre deux points du sol distants d'au moins 500 m on peut enregistrer à partir de deux électrodes impolarisables plantées en terre et mesurer la différence de potentiel des dits courants grâce à un galvanomètre. La totalité des accidents géologiques peuvent être décelés par l'étude de ces courants (failles, anticlinaux, synclinaux, etc...).

L'origine de ces courants est solaire, leur périodicité est de 27 jours pour l'intensité maxi d'émission (rien à faire avec le contact de faille, ni à voir à ce niveau pour leur formation). Le seul lien qui existe entre les cours d'eau, les circulations korstiques et les courants telluriques est que ceux-ci ont tendance à « canaliser » les ions soit dans le sens de leur écoulement, soit à contre-sens.

Il existe une corrélation magnétique et tellurique qui est connue, calculée, mesurée et dont les variations peuvent être estimées. Mais plus encore la gravitation est en corrélation avec le magnétisme terrestre dans ses trois composants : horizontale, verticale et le champ total varient avec les positions de la lune et du soleil (ceci mesuré aussi).

Enfin l'action au niveau des cellules vivantes par l'ensemble des composants tellurique, magnétique, gravitique, intégré à l'ionisation variable de l'air et aux positions géométriques spatiales du soleil, de la lune et des planètes est, elle, constatable, tant par les anciens (Rituel chinois du Chen Li, 13^e siècle avant J.-C. ou Vitruve, 1^{er} siècle avant J.-C. en parlent), que par les modernes (Travaux de géochimie par l'étude des plantes pour savoir ce qui se trouve dans le sous-sol : voir ce qui se fait en URSS et aux USA).

L'action de tout ceci sur le comportement des individus et des groupes sociaux dépasse le niveau de l'article, mais il est possible de le démontrer scientifiquement.

Enfin prenez une carte de France au 1/1.000.000' géologique, superposez à la même échelle la carte magnétique du champ total sur laquelle une carte du réseau hydrographique sera reportée, examinez avec un esprit de synthèse toujours à la même échelle par superposition la carte gravimétrique Bouguer D 2, 3 et comparez avec tous les centres du paléolithique, du néolithique, de l'art pariétal, etc... consultez la totalité des œuvres du préhistorien Leroi-Gourhon et une surprise vous attend...

Vous pouvez consulter les ouvrages suivants : « Radiations cosmotelluriques » par le Docteur Peyre. — « Etude sur les influences cosmiques », par Alfred Lambert et le Docteur Pierre Creuze. — « La Terre et Nous ». — « L'Oscillation cellulaire ». — « Contribution à l'Étiologie du Cancer », par Georges Lakovsky.

N.D.L.R. — Nous n'avons pas fait cette étude par manque de temps, mais nous serions heureux qu'un lecteur la fasse pour nous et nous fasse part de la... surprise.

ANNONCE

Lecteur LDLN, recherche numéros antérieurs à mai 1968 + numéros de février 1969 et octobre 1969. Faire offre à O. GUIBERT, aux bons soins de LDLN.

COURRIER

● Je viens de lire votre article : « A propos du grand coup » qui m'a si vivement intéressé que je ne puis m'empêcher de vous communiquer mes réflexions.

Est-ce que les recherches effectuées par les Allemands pendant l'occupation dans la région de Montségur telles que les relate notamment Saint-Loup dans son remarquable ouvrage : Nouveaux Cathares pour Montségur, ne concerneraient-elles pas plutôt l'« Arbor Mirabilis » que le trésor secret des Cathares ? L'un n'empêcherait d'ailleurs pas l'autre. L'auteur laisse entendre que quelque chose aurait été retrouvé, pour être presque aussitôt reperdu, hélas ! Sans doute parce que les hommes ne sont pas encore dignes de ce savoir.

G. HERICAULT

● Quatre ans déjà que je suis abonné à votre revue, et je ne peux m'empêcher de bénir le jour où j'ai contracté cet abonnement. Car grâce à LDLN, j'ai pu faire la connaissance de jeunes, qui, comme moi ont les mêmes idées ; ces jeunes qui maintenant sont devenus mes amis les plus chers.

Je n'ai eu que rarement l'occasion de correspondre avec vous, mais ne croyez pas que je sois inactif et passif pour cela ; depuis 3 ans je m'occupe de la très difficile tâche de convaincre les gens par la parole, ce qui est apparemment moins spectaculaire sur un certain plan mais beaucoup plus profond, pourvu que le peu de gens que je persuade fassent eux aussi comme moi, dans le même sens que LDLN.

D. JULLIA

● Je profite du début de l'année pour vous féliciter pour l'objectivité de LDLN, sa probité, et pour l'effort que vous réalisez. Je ne doute pas que cela représente bien des peines. Comme abonné, je vous témoigne ma gratitude, ainsi qu'à vos collaborateurs. Puissent ces quelques lignes venues à vous de Belgique, vous donner chaud au cœur.

P. WESSELS

DANS LA REGION DE BEAUVAIS

Enquêtes de MM. BARTHEL et BRUCKER.

LA REGION

Située dans une dépression jurassique, au nord-ouest de Beauvais, la région de Songeons (Oise) a été le théâtre de plusieurs observations d'OVNI. Cette région assez accidentée n'est pas sans rappeler certains secteurs du Doubs et du Jura, contrées qui ont acquis une célébrité certaine dans le problème qui nous concerne.

A noter qu'à Bellefontaine (3,5 km à l'ouest de Wambéz) on a exploité des puits de pétrole.

Cette région qui est traversée par le Thérain (qui passe à Songeons) est truffée de petits cours d'eau et de sources. On peut y observer plusieurs failles assez importantes.

Les différentes observations ont été faites dans un secteur assez limité, environ 8 km de diamètre.

Première observation : WAMBEZ (prononcer « Wambé »).

Située à 20 km au nord-ouest de Beauvais et environ 3 km au sud de Songeons, Wambéz est une petite commune qui compte à peine 100 habitants (Michelin 56, pli 1 ; 55, 9-10).

C'est M. Luquet Amédée, 65 ans, garde-champêtre et cantonnier à Wambéz, qui a été témoin de la première observation, le 11 octobre 1969.

Il était environ 06:15 locale, M. Luquet allait chercher ses vaches. Le pré se trouve à environ 1 km du village, au bord de la R.N. 30, à gauche de la route en allant vers Gournay, soit au sud-est de la route à flanc de coteau. C'est là, à environ 150 m, dans le pré, que M. Luquet a vu, masquée par deux rangées de haies, une lumière blanche et très intense (le témoin a employé le terme de projecteur).

M. Luquet a pensé qu'il pouvait s'agir d'un voisin cultivateur qui rassemblait ses bêtes. Aussi, cessant de s'occuper de sa découverte, il appela ses vaches. C'est alors que la mystérieuse lumière décrivit, à très grande vitesse, des rotations au-dessus d'une surface estimée à un hectare. La lumière éclairait le paysage comme en plein jour et perçait le brouillard qui était très épais. Dès lors, le témoin pris par la peur observa, sidéré, le phénomène. L'objet se dirigea vers le garde-champêtre après avoir survolé, en l'éclairant fortement, la limite sud-ouest du pré, une haie. C'est à environ 50 m du témoin que l'objet est passé à 20 m d'altitude.

C'était, dit M. Luquet, un bloc noir ovoïde d'environ 10 à 12 m, le tout sous le projecteur. Puis l'objet a traversé la R.N. 30 et, immédiatement le projecteur s'est éteint et des feux rouges fixes se sont allumés (5 ou 6). L'objet disparut au nord-ouest, derrière la colline, vers Buicourt.

M. Luquet ne perçut qu'un léger sifflement ; il n'eut aucune réaction physique, les animaux non plus du reste.

Le rapport de gendarmerie concernant cette observation précise : pas de traces, pas de magnétisation, pas de radio-activité.

— L'hypothèse de l'hélicoptère est exclue à cause de l'heure et des conditions météo très défavorables.

— Les règlements en vigueur dans les clubs d'aviation légère interdisent les vols de nuit, donc exclusion de l'hypothèse d'un appareil léger.

Il est à signaler que la Police de l'Air à Beauvais a enquêté sur ce cas, mais son rapport que nous avons eu entre les mains n'apporte rien à l'observation.

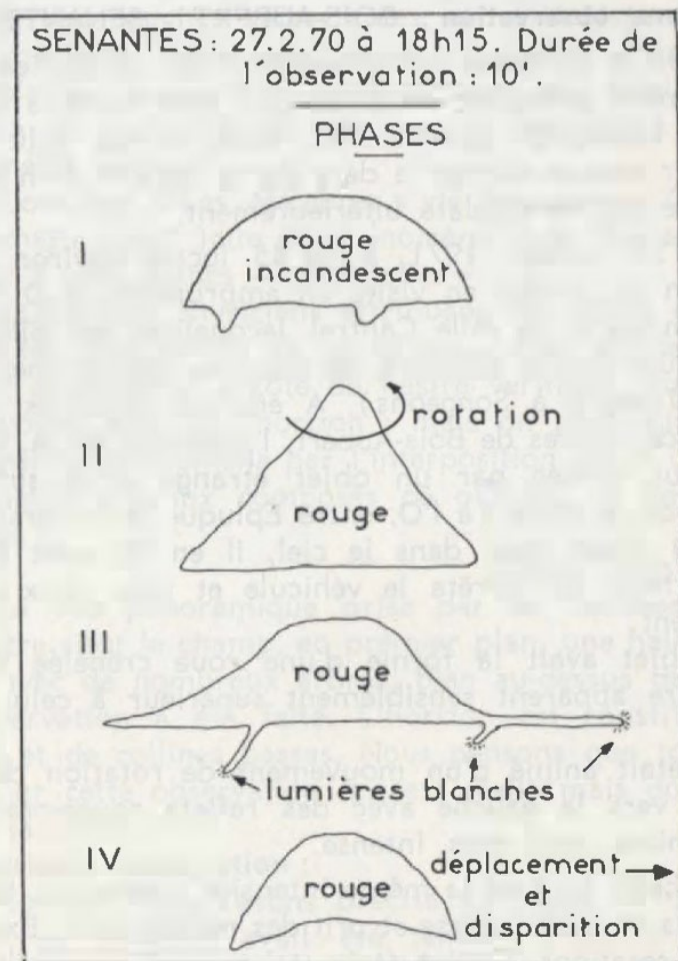
Malgré l'excellente enquête de M. Lesbros, il nous a semblé indispensable, étant dans la région, de resituer ce cas particulièrement intéressant.

N.D.L.R. Voir L.D.L.N. n° 103 de décembre 1969.

Deuxième observation : BOIS-AUBERT - SENANTES.

A 6 km au sud-ouest de Wambéz est située la commune de Senantes ; c'est là que Mlle Maihle est institutrice et c'est sur la D. 167, en remontant vers Bois-Aubert qu'elle a été témoin de l'observation suivante avec Mme Toutain (qui n'a aucun lien de parenté avec le vétérinaire de Songeons). Cette dernière travaille avec Mlle Maihle à l'école de Senantes et est domiciliée à Villembray.

Il était 18:15 ce 27 février 1970, Mlle Maihle circulait en voiture vers Bois-Aubert, à 2,6 km de Senantes. Elle aperçut avec Mme Toutain un objet situé assez haut dans le ciel, au nord-ouest en direction d'Epluque. Il avait une forme de bol retourné dont le bord inférieur n'était pas rectiligne (Fig. 1). Il était d'un rouge incandescent. Il entra en rotation de la gauche vers la droite et changea de forme (Fig. 2), puis l'objet s'aplatit en s'allongeant et trois feux blancs apparurent aux témoins (Fig. 3). Il s'éloigna alors vers le nord-est lentement. Il sembla aux témoins que l'objet disparaissait progressivement, puis complètement.



L'observation avait duré 10 minutes pendant lesquelles l'objet fut plusieurs fois occulté par les nua-

ges. Aucun bruit, pas de changement de couleur.

Toutes nos félicitations à Mlle Maihle qui a eu la présence d'esprit de prendre un croquis de son observation au fur et à mesure qu'elle se déroulait.

Comme pour le cas précédent, Gendarmes et Police de l'Air ont eu la gentillesse de nous montrer leurs rapports, qui ne font que confirmer les faits.

— Hypothèse du ballon-sonde :

Renseignements pris au Centre météo de Trappes, qui a effectué deux lancements ce 27 février 1970.

Premier lancement :

— à 12:00 T.U. Vent de 8 à 12 m/s.

de 0 à 8.000 m. Vent Nord.

de 10.000 à 16.000 m. Vent Ouest.

de 16.000 à 27.800 (plafond). Vent Est

ce qui, en aucun cas, ne peut amener ce ballon dans la région de Beauvais.

Deuxième lancement :

— à 18:00 T.U. Vent 8 à 12 m/s.

de 0 à 10.000 m. Vent NO-E.

de 10.000 à 20.000 m. Vent NO.

ce qui exclut, vu l'heure et le vent, l'hypothèse peu probable du ballon étant donné que Trappes est le seul Centre de lancement pour le nord de la France.

Il est à noter que Trappes nous a donné un renseignement très précis concernant les lancements de ballons. Si le ciel est clair et dégagé (ciel bleu) les enveloppes de ballons sont blanches.

Par contre, si le ciel est couvert, les ballons sont rouges. Il est utile de signaler ce fait très important concernant d'éventuelles controverses ballons-OVNIS.

N.D.L.R. — Le soleil se couche à Paris à 18:29, heure locale et, comme va le souligner M. Lesbros dans l'enquête suivante, il est bien possible, sinon probable, que nous avons là aussi affaire à un phénomène de réflexion atmosphérique (voir dessin qui nous est apparu éloquent).

Troisième observation : BOIS-AUBERT - SENANTES.

Pour la complète compréhension du comportement du témoin principal, M. Toutain, vétérinaire à Songeons, conseiller général de l'Oise, il est utile de signaler que ce dernier a déjà été le témoin d'un phénomène qui sera relaté ultérieurement.

Le 25 janvier 1971, à 16:45 locale environ, M. Toutain se rendait en visite en empruntant la D 167, en compagnie de Mlle Cantrel Jacqueline, qui pilotait la voiture (cette dernière, sa cousine, habite chez M. Marc Toutain à Songeons). A environ quelques centaines de mètres de Bois-Aubert, l'attention de M. Toutain fut attirée par un objet étrange situé sur la droite de la route (à l'O, entre Epluque et Villers-sur-Auchy) assez haut dans le ciel, il en fit part à la conductrice qui arrêta le véhicule et tous deux descendirent.

L'objet avait la forme d'une roue crénelée d'un diamètre apparent sensiblement supérieur à celui du soleil.

Il était animé d'un mouvement de rotation de la droite vers la gauche avec des reflets rouge-orange. Sa lumière était très intense.

L'objet, gardant la même intensité lumineuse, tourna alors en sens inverse et prit des reflets verts. Excepté ses rotations, l'objet était strictement immobile.

Pour éviter toute controverse, M. Toutain s'en alla chercher M. Lefevre, cultivateur à Bois-Aubert, qui travaillait dans son champ à proximité. Ce dernier

confirma les faits (nous ne l'avons pas entendu). Les trois témoins qui suivaient toujours l'évolution du phénomène arrêtaient alors la première voiture qui se présenta, celle de M. Raymond Elie, cultivateur à Gros-court. Ils constatèrent ainsi, à quatre, l'observation.

Aux dires des deux premiers (les seuls que nous ayons entendus) le ciel était parfaitement dégagé et seul un nuage « ordinaire » (terme du témoin) et un seul vent occulter le phénomène, et définitivement. Le tout avait duré 15 minutes environ.

Les témoins ont ressenti plusieurs jours les effets de l'intensité lumineuse extraordinaire de l'objet et, en particulier, Mlle Cantrel.

Nous avons, comme pour les autres cas, eu en mains les rapports de Gendarmerie et de la Police de l'Air. Ces derniers n'apportent rien à la présente enquête.

Les témoins questionnés avec insistance le jour de l'enquête et requestionnés par téléphone quelques jours plus tard ont, à chaque fois, été formels sur deux points :

1° Le ciel était parfaitement dégagé.

2° A aucun moment les témoins n'ont vu le soleil.

Cependant, sans mettre en doute la bonne foi des témoins, la suite de l'enquête ne nous a pas permis de confirmer ces deux faits.

En effet, d'après la météo de la base aérienne de Creil, le ciel à environ 16:00 locale était le suivant :

Temps couvert par :

2/8 à 400 mètres

2/8 à 700 mètres

1/8 à 8 000 mètres.

Le vent 200° S.-S.O. 6 m/s.

D'après la météo de la région parisienne Nord à Orly, les conditions sur Beauvais et sa région étaient les suivantes à 16:45 locale :

5/8 de cumulus à 400 mètres

3/8 d'alto-cumulus à 3 000 mètres.

Vent de 200° S.-S.O. 6 à 8 m/s.

La visibilité était environ de 10 000 mètres.

L'Observatoire de Paris nous a confirmé que le soleil, ce 25 janvier 1971, se couchait à 16:35, temps universel.

Nous avons pu, pour notre part, effectuer un calcul, mais le lieu exact de l'observation peut très bien, par son altitude et par sa configuration, jouer un rôle très important dans le fait que les témoins n'ont pas vu le soleil.

Toutefois, il est à noter qu'une heure avant son coucher, le soleil est très rarement rouge... jamais vert !

Nous avons rencontré chez les gendarmes une parfaite coopération pour tous ces cas groupés aux alentours de Songeons. Pour le dernier, certains représentants de la Gendarmerie émettent l'hypothèse du soleil couchant... Nous avons donc posé le problème.

Il ne nous a pas semblé utile de vérifier l'hypothèse du ballon-sonde, car la force du vent — 6 à 8 m/s — aurait automatiquement mis en mouvement l'objet de Songeons (s'il s'était agi d'un ballon). Or, les témoins sont formels, l'objet resta parfaitement immobile pendant 15 minutes. Quant au soleil...

Commentaires :

Après consultation de M. Monnerie, notre astronome conseil, je suis en mesure de dire que si durant

PRES DE SAINT-CLAUDE (Jura) le 19-9-1970

(Observations et photos)

Au village de Cinquétral, à 3 km de Saint-Claude, le quartier de Vennes est à 900 m d'altitude, dominant la vallée de la Bienne et Saint-Claude. Ce samedi 19 septembre 1970, entre 18:30 et 18:40, Mme Olga Chevassus, de Saint-Claude, Mme Simon Cattet, institutrice à Cinquétral et le père de cette dernière, devaient sur le pas de leur porte, quand une chose lumineuse apparue au-dessus de la cime des arbres attira leur attention.

Tout d'abord prise pour une étoile, sa grandeur exceptionnelle leur fit vite changer d'avis. C'était plutôt une boule de feu, rougeâtre en début d'observation, devenant jaune par la suite. Elle paraissait être venue de l'E et on la voyait se déplacer lentement mais nettement vers le S. Elle semblait suivre la ligne de crête à une faible hauteur au-dessus, ce qui permettait de bien apprécier son déplacement. De plus cette boule donnait l'impression d'effectuer de légères oscillations autour de son axe de trajectoire.

Le diamètre apparent a été apprécié au 1/5 de celui de la lune. Au bout d'une dizaine de minutes le Crêt-Pourri cacha la boule et celle-ci ne réapparut plus. Les témoins se séparèrent et demi-heure plus tard Mme Chevassus vint à nouveau observer l'horizon pour voir si l'objet était à nouveau visible, mais elle ne vit plus rien.

D'après ces trois témoins il est impossible que ce fut une étoile ou un ballon-sonde.

Lavans-lès-Saint-Claude.

A la même heure, dans leur jardin, M. et Mme Cuaz, photographes, leurs enfants Dominique, Danielle et Michelle, en compagnie de M. Honoré, font la même observation.

Vers 18:30 M. Cuaz a son attention attirée par un point lumineux qui apparut furtivement au S, du côté de l'éperon du Becket. L'apparition fut trop brève pour pouvoir l'analyser. Il continua néanmoins d'observer au cas où ce point lumineux se manifesterait à nouveau. Le ciel était assez dégagé, des cirrus de densité 3 à 4/8 plafonnaient à 8.000 mètres, la visibilité était de 15 à 20 km. Les vents soufflaient à 040 et 060 NE jusqu'à 3.500 m environ, et 360° N, vitesse de 10 à 15 nœuds, au-delà. Aucun astre n'était visible d'une part à cause du voile de cirrus et, d'autre part, parce que le soleil était à son coucher : 18:42 locales à Saint-Claude.

A 18:50, M. Cuaz remarqua à nouveau un point extrêmement brillant dans le ciel, presque à la hauteur où il avait aperçu le premier, mais beaucoup plus vers le SO. Il paraissait à ce moment se trouver en direction de Molinges, au S-SO. Il se munii aussitôt de deux paires de jumelles x8 et x10 pour mieux l'observer.

Situé à une hauteur d'environ 30°, le point lumineux avait une couleur tirant sur l'orange, se déplaçant
(Suite page 16)



l'observation les témoins n'ont pas vus le soleil, il n'y a là aucune anomalie. En effet :

En période hivernale le soleil n'est jamais très haut dans le ciel. A midi, il se trouve à moins de 30° de hauteur angulaire ; sa trajectoire est quasi-parallèle à l'horizon, et il n'est plus qu'à 3 ou 4° au-dessus de celui-ci environ une heure avant son coucher.

Ceci explique que la moindre dénivellation de terrain, brume ou réfraction fait disparaître le soleil aux yeux des témoins avant l'heure théorique du coucher (celle de l'Observatoire de Paris) ne coïncidant pas forcément avec l'heure réelle de ce coucher, laquelle est également fonction du lieu géographique.

J. DERACHE

N.D.L.R. — Notre collaborateur M. Lesbros qui de son côté a fait l'enquête nous écrit ainsi :

« ... l'observation est décrite par les témoins comme une sphère ou un disque vu de face à bords flous et très lumineux. La face est de couleur non homogène car elle paraît tourner. Les témoins ne sont pas très d'accord sur la couleur observée. M. Toutain, Melle Cantrel, M. Lefèvre la voient rouge-orange. Pendant un instant elle est verte, nous dit M. Lefèvre.

La lumière était très puissante, puisque M. Lefèvre a dû mettre ses mains devant ses yeux pour, petit à petit s'habituer à l'observer. M. Toutain s'est plaint ensuite d'avoir mal aux yeux pendant toute la soirée. Mlle Cantrel pendant 2 jours. Les témoins estiment ses dimensions angulaires à une fois et demi à 2 fois le diamètre du soleil. Il était environ à 30° au-dessus de l'horizon, dans la direction de Gournay. Il est impossible de situer ni sa distance, ni ses dimensions, faute d'autres témoins placés ailleurs.

Le soleil s'est couché ce jour-là à 17:35, l'observation a eu lieu avant le coucher du soleil que les témoins n'ont pas vu, alors qu'il était dans la même direction que le phénomène observé.

Je me demande, s'il ne s'agit pas d'un mirage dû à des couches réfractantes et réfléchissantes de l'atmosphère. Cette explication me paraît très vraisemblable, la couleur rouge-orangée du soleil couchant, les variations de teintes et le flou dus à l'hétérogénéité de l'air.

L'ouvrage « Les Météores » de Margoli et Zurcher (Hachette 1867) cite ce phénomène page 186 au chapitre « Arcs blancs — Anhelies » :

« Quelques physiciens attribuent aux effets du mirage les faux soleils ou les fausses lunes qui se montrent quelquefois à côté de l'astre véritable, quand il se trouve près de l'horizon ; mais on peut aussi expliquer ce phénomène par l'interposition d'une infinité de petits cristaux composés de prismes et de pyramides ».

Signé : Lesbros

La vue panoramique prise par M. Lesbros nous montre sitôt le champ, en premier plan, une haie fournie avec de nombreux arbres, bien au-dessus desquels l'observation a été faite. L'horizon est constitué de bois et de collines basses. Nous pensons que tout est dit sur cette observation qui est réelle mais douteuse sur sa nature.

Quatrième observation :

Comme nous l'avons précisé au début de ce rapport, M. Toutain avait été témoin d'une première observation en pleine nuit en Mai 1970, quelque part entre BOIS-AUBERT et SENANTES.

Le manque d'éléments ne nous permet pas d'en dire plus long sur ce cas.

très visiblement à une allure régulière en direction de l'O, paraissant très éloigné. Malgré ses jumelles, M. Cuaz ne put distinguer aucun détail précis.

Il eut alors la présence d'esprit de courir chercher un appareil photo muni d'un télé-objectif de 200 mm, et put prendre du jardin trois clichés avec des temps de pose différents. Comme l'objet dans son déplacement menaçait d'être masqué par la toiture d'une maison voisine, M. Cuaz monta au premier étage où il eut encore le temps de prendre un quatrième cliché. Mais l'objet dans sa course se rapprochait de plus en plus de l'horizon et à 19:20 il disparaissait, caché par les hauteurs du côté de Pratz.

M. Cuaz a eu l'impression, confirmée par l'examen des divers clichés pris, que si l'objet paraissait suivre une trajectoire rectiligne, il oscillait sur cette direction, rejoignant en cela le premier groupe de témoins.

DISCUSSION

Ce ne pouvait être un astre. Le déplacement relativement lent de l'objet était cependant nettement perçu durant un laps de temps assez court. Aucun astre ne peut donner l'impression de se déplacer à cette vitesse.

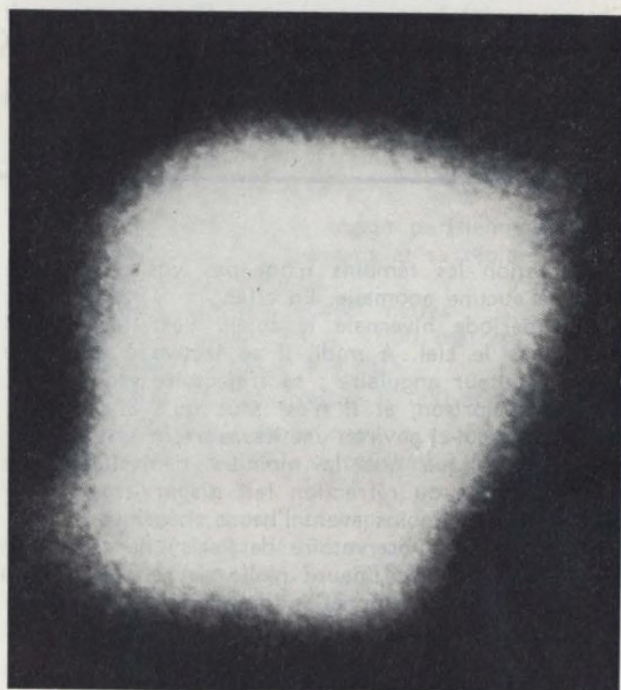
L'étude des clichés permet d'évaluer la vitesse du déplacement angulaire de l'objet, notamment sur celui où la pose a duré 6 secondes, où ce déplacement est mesurable.

Il a été pris sur un film 24x36 mm avec un télé-objectif de 200 mm qui donne un champ de 8° sur 12° . $36 \text{ mm} = 12^\circ$, $1^\circ = 3 \text{ mm}$ et $1 \text{ mm} =$ donc $20'$. Sur la pellicule étudiée qui est de 5 fois l'agrandissement linéaire de la photo directe le millimètre ne vaudra plus que 4 minutes. Or, sur ce cliché, le déplacement mesurable est de 2 mm 58. Si nous tenons compte de l'épaisseur de l'objet = à 0 mm 47, le déplacement réel est réduit à 2,11 mm. A 4 minutes par mm, le déplacement angulaire pendant les 6 secondes de la pose a donc été de $8' 44/100$. On déduit un déplacement horaire de $84^\circ 24'$. Ce calcul, même approximatif, confirme bien l'impression des témoins : il ne s'agit ni d'une étoile, ni d'une planète.

Mais il reste la confusion avec un ballon-sonde. Aucun élément déterminant dans le comportement n'est relevé permettant de rejeter cette hypothèse. De plus nous sommes dans les limites du coucher du soleil (18:40 locales) et l'on sait qu'à cette heure les B.-S. éclairés par le soleil sont particulièrement visibles. Généralement cependant ils sont d'abord vus très blancs, puis jaunes de plus en plus cuivrés, rouges enfin avant de disparaître. Dans cette observation au contraire l'objet est apparu d'abord rougeâtre et jaune ensuite, ce qui n'est pas un comportement habituel.

Les renseignements météorologiques recueillis apportent d'autres arguments. L'objet observé passait devant les cirrus à 8 000 mètres et se trouvait occulté par des nuages bas vers 6 000 mètres d'altitude. Il se dirigeait sensiblement vers l'O, peut-être même vers le NO. On a appris qu'au-dessus de 3 500 mètres le vent soufflait à 10 ou 15 nœuds vers le N et s'il s'était agi d'un B.-S. il aurait eu le vent par le travers à 90° sur sa trajectoire. Il y a beaucoup de probabilités pour qu'il ne s'agisse pas d'un ballon-sonde.

Si nous nous en tenons à l'épaisseur mesurée sur le cliché : 0,47 mm, à $20'$ par mm, nous pouvons prendre 2 minutes environ comme représentant l'épaisseur ap-



L'OBJET AGRANDI

proximative réelle angulaire de l'objet. La position de l'objet entre deux couches de nuages, respectivement vers 8.000 et 6.000 mètres peut être prise à 7.000 mètres environ. Le calcul donne 2 mètres d'épaisseur (ou de hauteur) environ, ce qui est insuffisant pour un B.-S. mais très acceptable pour un MOC.

Malgré l'incertitude qui plane sur toutes les observations en altitude de ce type, nous pouvons en conclure qu'il y a de fortes chances que M. Cuaz ait photographié un MOC. Il était hélas trop haut pour en tirer des enseignements, mais peut fort bien servir à des recoupements si celui-ci est descendu plus bas en d'autres lieux durant cette même soirée.

ENQUÊTE A AVON (Seine-et-Marne)

(Effectuée par MM. Alain SENÉE et Claude COPIN)

Compte rendu d'une curieuse observation, faite par M. Jean-Marie Philip, dans la nuit du 16 au 17 juin 1967, à Avon (Seine-et-Marne), vers 23:30:

Ce rapport, établi en toute objectivité par l'auteur même de l'observation, a été recueilli par MM. Alain Sénée et Claude Copin, au lendemain du phénomène.

Récit fait par le témoin :

« J'étais occupé dans ma chambre quand, tout à coup, en regardant en direction de la fenêtre, située au N géographique, une lueur rouge, à faible altitude, attira mon attention.

Cette nuit-là le ciel n'était pratiquement pas étoilé.

La « chose » avait une forme rappelant celle de l'étoile de mer, le rouge n'était tout d'abord que très pâle, puis il se fit de plus en plus vif, ce qui rendit les contours de cette étrange apparition beaucoup plus nets. Je constatai aussi que cette « chose », après avoir atteint sa couleur la plus vive, resta un certain temps, environ 10 minutes, **immobile**, sans qu'aucun fait ne se produise.

Son altitude se situait entre 300 et 400 mètres au-dessus du sol (malheureusement le témoin n'a pas pu nous préciser ce qui lui avait permis, à ce moment-là, de déterminer l'altitude). « Elle » était située dans un plan incliné d'environ 30° par rapport à l'horizontale. Ses dimensions étaient celles figurant sur le plan ci-dessous représentant la « chose » en vue de dessous.

Je fus aussi très intrigué par le fait que cette « chose » n'avait aucune épaisseur (**voir croquis et dimensions de cette phase**).

Au bout de 10 minutes, cette lueur rouge se mit à s'agrandir énormément tout en redevenant de plus en plus pâle. J'éteignis alors la lumière de ma chambre pour mieux distinguer les contours de cette « lueur », car ceux-ci devenaient de moins en moins précis.

Les nouvelles dimensions de la « chose » étaient maintenant très grandes puisque la bordure de la forêt, qui se trouve à environ 200 mètres à vol d'oiseau de chez moi, semblait être atteinte par l'une des extrémités de cet « objet ».

On obtenait donc les dimensions suivantes :

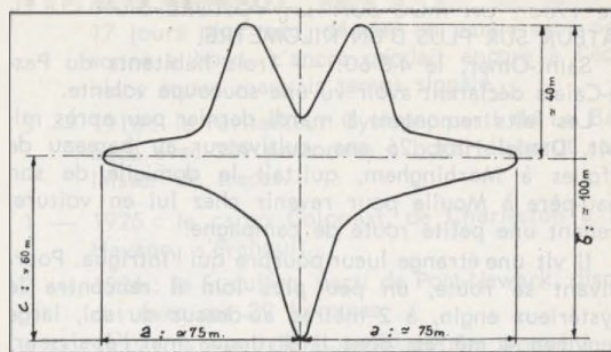
$a = 150 \text{ m}$ $b = 250 \text{ à } 300 \text{ m}$ $c = 150 \text{ m}$.

Arrivée à ces dimensions, la « chose », d'un rouge pâle identique à celui du début de l'observation, n'était plus immobile, mais, au contraire, semblait être l'objet de légers tremblements comme les frémissements résultant du souffle d'un individu sur une feuille de papier fin (genre feuille de papier à cigarette), mais là seul le pourtour frémissait légèrement.

De temps à autre les dimensions se rétrécissaient très légèrement puis revenaient à leur position première.

Cette phase de l'observation dura de 20 à 25 minutes.

Il est à noter que lorsque la « chose » se contractait, la couleur rouge devenait plus vive; ce qui laisse supposer que si la « chose » était revenue aux dimensions du début de l'observation, le rouge était redevenu aussi vif qu'à la fin de la première phase.



Dessin de F. Lagarde

Donc, l'intensité de la couleur variait avec les dimensions de la « chose ».

Au moment de disparaître la couleur est devenue très très pâle, puis a disparu d'un seul coup.

Il n'y avait à ce moment-là aucun bruit dans la rue, mis à part une voiture de temps à autre. Ceci pour spécifier que cette étrange « chose » n'émettait aucun bruit. Si elle en émettait un je ne le percevais pas et, de ce fait, il devait être bien minime.

REMARQUES ET CONCLUSIONS.

Le témoin n'a pas vu apparaître la « chose », c'est la lueur rouge qui a attiré son attention et, de ce fait, il est impossible d'en donner la durée.

De toute évidence les dimensions et l'estimation d'altitude sont sujettes à bien des réserves puisque le témoin avoue lui-même n'avoir pris aucun repère matériel du fait de l'obscurité et, sur l'instant, il n'y a guère pensé, captivé qu'il était par ce phénomène lumineux.

Les variations de volume, les changements d'intensité lumineuse, l'estimation, même douteuse, des dimensions ne sont pas sans rappeler l'observation faite par le capitaine de vaisseau G. Robin le 1^{er} décembre 1968 au-dessus de Megève (LDLN Contact Lecteurs, n° 97 bis, janvier 1969, page 14).

Il est aussi fort curieux de constater que ces deux témoins ont employé pratiquement les mêmes termes pour expliquer la disparition de la « chose » observée.

« ...le phénomène a subitement disparu du ciel en une fraction de seconde, comme si un interrupteur venait de couper le courant ». Ainsi s'expliquait M. G. Robin.

Dans la synthèse de son récit, M. J.-M. Philip dit : « le rouge devint encore plus pâle avant de disparaître complètement, presque instantanément. De la même manière que lorsque l'on ferme un interrupteur d'électricité.

CERCLE « LUMIERES DANS LA NUIT » DE LA REGION DE FONTAINEBLEAU

Synthèse du phénomène lumineux observé dans le ciel avonnais le 16 juin 1967 vers 23:30.

Pour rendre l'explication plus claire j'appellerai

(Suite page 19)

Une Histoire Ancienne rajeunie

Nous l'avions publiée dans le n° 61 d'août-septembre 1963 : UN MOC SUIV LA VOITURE D'UN CULTIVATEUR SUR PLUS D'UN KILOMETRE.

Saint-Omer, le 4-8-60. — Trois habitants du Pas-de-Calais déclarent avoir vu une soucoupe volante.

Les faits remontent à mardi dernier peu après minuit. Daniel Hiot, 26 ans, cultivateur au hameau de Difques à Morhingham, quittait le domicile de son beau-père à Moulle pour revenir chez lui en voiture, prenant une petite route de campagne.

Il vit une étrange lueur pourpre qui l'intrigua. Poursuivant sa route, un peu plus loin il rencontra le mystérieux engin, à 2 mètres au-dessus du sol, large d'environ 4 mètres, dont il distingua mal l'épaisseur, dont le ventre circulaire rouge éclairait la route.

M. Daniel Hiot dut freiner, puis lorsque l'engin se déplaça de quelques 15 mètres sur la gauche, il repartit sans demander son reste. A 3 mètres du sol, la « soucoupe » régla alors son allure sur celle de la voiture et la suivit pendant plus d'un km jusqu'à l'entrée du village. L'engin était silencieux, ne dégageait ni fumée, ni étincelles et disparut subitement à l'entrée du hameau. M. Hiot réveilla ses parents, et à pied ils partirent voir les lieux, mais ne virent plus rien.

Deux autres personnes ont confirmé le témoignage de M. Hiot : son épouse Anne-Marie qui se trouvait avec lui dans la voiture et qui ajoute qu'elle distingua une forme humaine coiffant la soucoupe et, d'autre part, son beau-père, M. Riffard, de Moulle, qui en les reconduisant à sa voiture lui avait montré la boule rouge dans le ciel dans la direction qu'il devait prendre.

Notre aimable correspondant, qui nous demande l'anonymat, écrit : voici la copie d'une déclaration écrite faite peu de temps après par le témoin lui-même :

Dans la nuit du 1^{er} au 2 août 1960, il était 0:30. Nous venions de passer la soirée à Moulle et nous

allions repartir chez nous en Dauphine. Mon beau-père nous fit remarquer une lueur dans le lointain, lueur rougeâtre et imprécise qui nous fit penser à un incendie au village voisin. Nous partîmes alors ne pensant plus à cette lueur. A la sortie de Moulle, ma femme me dit tout à coup : « Regarde la boule de feu ! » Je lui répondis : « Tais-toi, c'est la lune », mais en conduisant je me suis immédiatement rendu compte que je me trompais. En effet, cela se déplaçait, était rouge framboise, un peu comme le soleil couchant, et avait la forme d'une ellipse à axe vertical. Il nous semblait que cela devait passer bien derrière nous, quand tout à coup changeant de direction cela vint très rapidement vers nous et nous ayant rejoints, traversa la route en oblique, à 3 ou 4 mètres devant la voiture, à moins de 2 mètres du sol, passa entre deux arbres, vint se ranger à notre gauche, bien à notre hauteur, à une dizaine de mètres de nous et nous accompagna ainsi pendant près d'un km.

Cela avait 5 ou 6 mètres de large, semblait peut-être plat, mais d'épaisseur difficilement appréciable, ne faisait aucun bruit, ne lançait pas d'étincelles et évoluait avec une très grande aisance ; une lumière rouge, vive, rayonnait d'une sorte de demi-sphère plus grande qu'une roue de voiture à cheval, et située à la base de l'engin.

J'avais été obligé de freiner brusquement quand l'engin avait traversé la route ; après avoir rétrogradé de vitesse je repartis le plus rapidement possible, encore ébloui et très effrayé du voisinage, pendant que ma femme, littéralement affolée, s'accrochait à mon bras.

En arrivant aux premières maisons du hameau, l'engin s'écarta quelque peu, puis disparut, non pas instantanément, mais sembla s'éteindre très rapidement de bas en haut, comme s'il s'était brusquement voilé en commençant par le bas. Plus tard, dans la nuit, je revins plusieurs fois au bord des champs mais je ne vis plus rien.

Signé : Daniel Hiot, cultivateur à Morhingham (Pas-de-Calais).

Notre correspondant signale les divergences entre l'article de « Ouest-France » du 5-8-60 et le récit direct du témoin. Nous n'épilouterons pas sur ce thème, le cas est général, mais nous sommes heureux de pouvoir publier le témoignage direct.

Notre correspondant signale que M. Hiot est décédé deux ans environ après sa mystérieuse rencontre, d'un zona paraît-il, soit à l'âge de 28 ans. Depuis sa femme ne veut plus en entendre parler.

Bien que je ne sois pas un convaincu de la relation « Géologie-MOC », écrit-il encore, les lieux de l'observation se situent à proximité immédiate d'importantes nappes aquifères. Un réservoir d'eau est situé au sommet du Mont Watten : butte-témoin qui semble témoigner de l'ancienne expansion d'un revers de côte.

(La géologie et les failles ne constituent qu'une hypothèse de recherches comme tant d'autres : les sources thermales par exemple, et ont le mérite de constituer des repères fixes sur le terrain. Seule une étude fine permettra de dégager le pourcentage réel de la relation, à condition que ces éléments soient relevés. Morhingham par exemple, sur la carte peu détaillée

ENQUETE A AVON

(Suite de la page 18)

« C » la chose concernée.

1° « C » est rouge pâle et devient, progressivement, rouge vif.

« C » ne change pas de dimensions et reste immobile.

2° « C » est rouge vif et reste 10 minutes sans changer d'état.

3° « C » est rouge vif et devient, progressivement, rouge pâle.

Au contraire du 1° « C » double ses dimensions et est sujet à des frémissements.

4° « C », alternativement, se rétracte et se contracte pendant une durée de 20 à 25 minutes.

a) « C » se contracte : le rouge devient plus vif.

b) « C » retrouve sa plus grande dimension et le rouge reprend sa pâleur initiale.

5° « C » disparaît...

Le rouge devient encore plus pâle avant de disparaître complètement, presque instantanément. De la même manière lorsque que l'on ferme un interrupteur d'électricité.

N.D.L.R. — On pense naturellement à un phénomène naturel, ou artificiel (projecteur non décelé).



LE TRIANGLE DE LA MORT

Soixante-dix navires disparus corps et bien sans laisser aucune trace, depuis une dizaine d'années, sans avoir émis un SOS et sans que l'on sache ce qui leur est arrivé, cela défie toute logique disent les « Lloyds » à Londres en 1971.

S'il s'était agi de petits chalutiers, sans matériel radio, il n'y aurait pas de mystère, mais la plupart étaient des navires modernes, bien équipés, et les recherches aériennes très souvent entreprises n'ont jamais permis de déceler le moindre bout d'épave, ni la moindre tache d'huile.

Il est vrai aussi que la vie s'accélère, les moyens de transport s'intensifient, et que deux cents morts chaque week-end sur les routes deviennent monnaie courante, faisant la « une » durant deux jours, et on « remet ça » cinq jours après.

Peut-être y a-t-il un parallèle à faire, exception faite toutefois de cas étranges, dont nous vous avons déjà entretenu, d'autres où le bateau est retrouvé en bon état, mais vide de ses occupants, dans une période où aucun orage n'était signalé.

Une série de catastrophes anciennes et récentes, aériennes et navales, inexplicables, ont attiré l'attention sur une zone de l'océan Atlantique située entre les îles des Bermudes et le continent américain. On lui a donné le nom de « **Triangle de la Mort** ».

Le livre de Vincent Gaddis « Les Vrais Mystères de la Mer », publié aux « Editions France-Empire », dont nous recommandons la lecture car il nous a personnellement passionné, publie, entre autres, un chapitre consacré aux incidents dans cette zone. Nous avons dans le temps publié quelques cas provenant de sources diverses, mais nous nous servirons de son livre pour tâcher de situer sur une carte exacte (schéma extrait de « L'Atlas Universalis » les catastrophes que cet auteur mentionne.

Ci-dessous la nomenclature des faits correspondant aux 28 numéros figurant sur le dessin et classés par ordre chronologique.

- 1 — 1854 : la goëlette Bella, disparition totale sans indication de lieu (non portée sur le dessin faute de renseignements).
- 2 — 1840 : la Rosalie, navire français en route vers La Havane (sans indication de lieu), découverte vide, voiles hissées, cargaison en bon état, seul un canari l'occupait, à moitié mort de faim dans sa cage.
- 3 — 1880 : La frégate-école britannique Atlanta, partie des Bermudes vers l'Angleterre disparut sans laisser de traces avec 290 cadets à bord (aucune indication de lieu).

en notre possession, est à 10 km et sur le prolongement de la faille partant NO-SE d'Andresselles sur la Manche et nous serions bientôt tenté de dire qu'elle est réellement sur son prolongement. Elle est à 10 km également de la plus longue faille qui part de Wimille avec la même orientation. Morhinghem est en fait situé dans la seule zone faillée du N de la France).

- 4 — 1802 : le trois mâts allemand Freya, quittant Manzanilla (Cuba) pour le Chili, fut retrouvé 17 jours plus tard, démâté en partie sans personne à bord. L'ancre pendait encore à l'écubier ; aucun mauvais temps signalé.
- 5 — 1918 : le ravitailleur Cyclops, parti de La Barbade avec 309 personnes à bord, disparut sans laisser de traces.
- 1 — 1925 : le cargo Cotopaxi, de Charleston à La Havane, s'évanouit...
- 7 — 1926 : le Suduffco, parti de Port-Newark, disparut avec ses 29 hommes.
- 8 — 1932 : le brick John-and-Mary fut trouvé à 50 milles au S des Bermudes, voiles ferlées, coque fraîchement peinte, sans une âme à bord.
- 9 — fin 1935 : le Dahama est trouvé au large des Bermudes, sans équipage, les claires-voies défoncées, les mâts traînant dans l'eau.
- 10 — fin 1939 : le cargo cubain Rubicon fut trouvé au large de la Floride, vide. Bateau en excellent état, toutes les affaires de l'équipage étaient à bord. Seul un chien vivait à bord.
- 11 — février 1940 : on découvre le Gloria-Colite de St-Vincent, à 200 milles au S de Mobile, dans le golfe du Mexique, vide. Tout était en ordre. Rien n'indiquait la cause de l'abandon.
- 12 — 5-12-1945 : cinq « Avenger torpilleurs TBM » partis de Fort-Lauderdale en patrouille de routine disparaissent à moins de 160 milles en mer vers l'E. Leur avant-dernier message : « Tout est de travers... étrange. Nous ne sommes sûrs d'aucune direction. Même l'océan ne paraît pas comme il devrait être » — « il semble que... » furent les derniers mots entendus.
- 13 — Quelques minutes plus tard, un gros hydravion « Martin Mariner », parti à leur recherche avec 13 hommes à bord et du matériel de sauvetage. Vingt minutes après il ne répondit plus aux appels et disparut à son tour sans laisser de traces...
Malgré de puissants moyens mis en œuvre, porte-avions Salomons avec 30 appareils, 21 bateaux, 300 avions, dont des britanniques, des groupes terrestres, etc... pas la plus petite épave ne fut découverte, la mer ne livra aucun indice.
- 14 — 1947 : une superforteresse USA disparaît sans laisser de traces à 150 km des Bermudes.
- 15 — janvier 1948 : le Star-Tiger, énorme « Tudor IV », s'évanouit à 400 milles au NE des Bermudes.
- 16 — mars 1948 : le fameux jockey Al Snyder, parti à la pêche à Sandy Key, avec deux amis, sur des hauts-fonds, n'en revinrent jamais. Un millier d'hommes, une centaine de bateaux, un dirigeable, un hélicoptère, participèrent en vain aux recherches, malgré une prime de 15.000 dollars à qui les retrouverait morts ou vifs.
- 17 — décembre 1948 : un DC 3 parti de San-Juan vers la Floride avec 32 passagers à bord, arrivant à moins de 80 km au S de Miami, et se

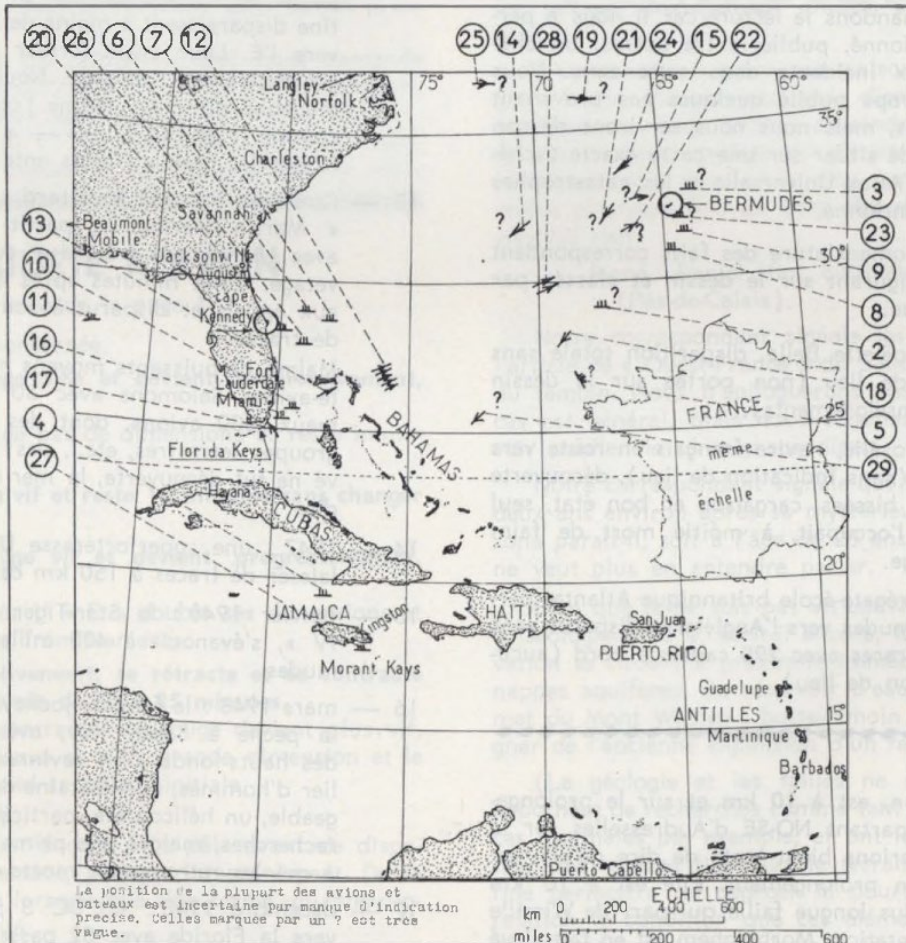
préparant à l'atterrissage, s'évanouit subitement. Des recherches poussées n'ont donné aucun résultat, malgré que les eaux peu profondes de ces parages permettent une bonne visibilité des fonds (voir n° 16).

- 18 — janvier 1949 : ce fut au tour de l'Ariel (similaire du Star-Tiger, voir 15) qui décolla des Bermudes pour la Jamaïque (4 h de vol). 40 minutes après on recevait un message : « Tout va bien » et puis plus rien, on ne le revit jamais plus. Un effort sans précédent a été entrepris pour retrouver l'indice le plus mince : 2 porte-avions, 3 croiseurs légers, 6 destroyers, le cuirassé Jamaïque dirigea une partie des recherches avec 1 croiseur, 4 destroyers, plusieurs bâtiments auxiliaires, le 5^e Groupe aérien de sauvetage prit l'air, des navires de commerce se détournèrent de leur route, les Britanniques envoyèrent des bateaux et d'autres avions... Ce fut en vain, pas la plus légère trace ne fut décelée sur la mer.
- 19 — mars 1950 : un « Globemaster » se rendant en Irlande, disparut au N du « triangle ». Aucune indication précise de lieu.
- 20 — juin 1950 : le Sandra part de Savannah pour le Venezuela. Il passe devant Jacksonville, Sainte-Augustine, suivant une route extrêmement fréquentée et on n'entend plus parler de lui.
- 21 — janvier 1953 : un « York » britannique, avec 6 hommes d'équipage et 33 passagers, s'évanouit au N du « triangle », volant vers la Jamaïque.

Il disparut après que l'on eut perçu un SOS sans autre explication.

- 22 — octobre 1954 : un « Super-Constellation » disparut au N du « triangle ». Il possédait deux émetteurs, aucun appel ne fut perçu.
- 23 — septembre 1955 : on trouve le yacht Connemara IV abandonné à 400 milles au S-O des Bermudes.
- 24 — novembre 1956 : un bombardier de la marine USA disparut dans les mêmes conditions que 22.
- 25 — janvier 1962 : un tanker KB 50 décolle de Langley pour la Virginie. On perçoit peu après des signaux très faibles, et il disparut dans le néant.
- 26 — février 1963 : parti de Beaumont (Texas) avec 39 hommes d'équipage, le pétrolier Marine-Sulphur disparut après un message de routine reçu du large de Dry-Tortugas dans le golfe du Mexique.
- 27 — juillet 1963 : le Sno'Boy, bateau de pêche de 19 m, parti de Kingston (Jamaïque) pour un îlot, Cay, à 80 milles au SE, disparut sans épave.
- 28 — 28 août 1963 : deux Strato-Tanker quadrimoteurs KC 135 partent de Miami avec 11 hommes d'équipage. Ils se signalèrent à 800 milles au NE de Miami et 300 milles à l'E des Bermudes. Puis, plus rien.

Cette liste n'est pas exhaustive et nous avons déjà signalé des faits analogues publiée par les journaux depuis 1963. Elle ne constitue qu'un catalogue destiné



Dessin de F. Lagarde

L'OBSERVATION BASE DE TOUTE SCIENCE

par F. LAGARDE.

Il serait vain de rappeler cette idée toute élémentaire si nous ne constatons qu'à l'observation des M.O.C. certains esprits conformistes déniaient tout intérêt.

Les M.O.C. ont tort à leurs yeux de ne pas se prêter à des expériences de laboratoire, le tort de ne pas se présenter pour être analysés et disséqués.

Nous nous demandons d'ailleurs en nous mettant dans la peau des « pilotes » si nous aurions le courage d'aliéner notre liberté, sinon notre vie, pour permettre à une humanité arriérée de satisfaire sa curiosité. Il nous semble que la grande majorité d'entre nous répondrait par la négative. Nous ne pouvons pas leur en vouloir de leur attitude.

Cependant il aurait été trouvé dans l'île de Spitzberg, une soucoupe volante entière. Le colonel suédois Gernod Darnbyl, chef de la commission d'enquête, dans une interview accordée au Stuttgarter Tageblatt le 4 septembre 1955 a affirmé que l'engin n'est pas d'origine terrestre. La commission étudie « certaines découvertes sensationnelles » et réserve pour le moment ses conclusions. Nous avons là une pièce maîtresse capable de satisfaire beaucoup de curiosité. En avons-nous entendu parler depuis ? A qui étaient réservées ces découvertes sensationnelles ? Qu'est devenue cette soucoupe ? Nous voyons bien que d'une manière ou d'une autre on se moque de nous et que si quelque commission connaît quelque vérité elle nous ne sera jamais livrée.

Il ne nous reste plus, à tous ceux qui ne font pas partie des privilégiés, que l'observation pure et simple pour accéder à la vérité. Nos savants ne sont pas mieux disposés que les gens ordinaires comme nous,

~~~~~  
■ ■ ■

à délimiter cette zone d'incidents. Le lecteur que les détails intéressent est prié de se reporter à l'ouvrage cité. Nous rappelons les principaux chapitres : Au-delà de l'horizon. Iles évanescentes. Flotteurs contenant des messages. Les observateurs et les vengeurs. Les malchanceux et les damnés. Navires hantés et monstrueux. Fantômes ardents et spectres bruyants. Cercueils flottants. Les errants et les revenants. L'épave dérivante classique. Le plus fameux des dérélictés. Au-delà. Le Triangle de la Mort. Flamme tombant du ciel. Existe-t-il une réponse ? Les horizons invisibles (une carte générale situe les 84 cas cités par l'ouvrage).

Sur le catalogue cité, 17 cas seulement peuvent être situés avec certitude dans la zone impliquée : 3 sont manifestement hors de la zone, 8 sont difficilement situables d'après le texte.

On constate que ces catastrophes se groupent non pas dans un triangle, mais dans deux zones privilégiées : à l'E de la Floride et autour des Bermudes.

La caractéristique de ces sinistres est qu'ils se sont pour la plupart produits par beau temps. Pour les plus spectaculaires aucun débris, aucun indice n'a pu être retrouvé. Si on peut invoquer une explication naturelle pour certains d'entre eux, pour d'autres, absolument rien ne vient raisonnablement à l'esprit.

Il n'était pas sans intérêt de situer ces faits dont il est souvent question dans la presse.

F. L.

à observer des faits. Il se trouve même qu'étant préoccupés par des tâches de laboratoire, et le phénomène se passant à l'extérieur, ils sont moins nombreux que les autres, proportionnellement, à pouvoir les constater. Autrement dit il y en a très peu qui ont vu. Comme également, de plus, pour des raisons que nous ignorons encore, les engins se posent de préférence dans des endroits isolés, ce sont les gens de la campagne qui vivent dehors qui auront le plus souvent à nous décrire les évolutions, à nous décrire les « pilotes ».

Nous devons nous incliner devant cet état de fait, nous ne pouvons pas faire qu'il en soit autrement. Il en résulte des récits naïfs mais en vérité nous ne pouvons leur reprocher de ne pas parler avec des termes scientifiques. Il suffit que nous sachions qu'ils soient sincères.

Il se trouve précisément que les dizaines de milliers d'observations qui franchissent le mur du silence, nous décrivent partout (nous n'insistons pas) les mêmes faits, les mêmes détails, et cette unanimité devrait, s'ils se donnaient la peine de les écouter, faire dresser les oreilles aux plus incrédules. Nous constatons que ces observations ne leur suffisent pas !

C'est que le phénomène M.O.C. heurte un état d'esprit conformiste bien établi, dérange une quiétude des faits classés une fois pour toute. Les savants dans leur très grande majorité admettent aujourd'hui volontiers qu'il puisse y avoir dans le monde céleste des planètes comme la terre où une « humanité » est possible. Ils supputent même que l'évolution dans certains cas pourrait être plus avancée que sur la terre. Cette idée, pourtant récente, est entrée dans nos mœurs, et pour l'homme de la rue dans une logique très sensée, cette question ne fait aucun doute.

Mais il n'en est plus de même des conséquences qui en découlent naturellement, c'est-à-dire que par, une technique qui dépasse nos connaissances ils puissent venir en exploration sur notre terre. Cette idée, sans préjuger des origines possibles dépasse la conception que certains peuvent avoir du possible, et ils refusent catégoriquement d'accorder quelque crédit que ce soit aux faits qui sont relatés.

Les « soucoupes volantes » n'existent pas disent-ils et cela pour des raisons a priori, des raisons de sentiment personnel. Ils nieront jusque dans leurs derniers retranchements, jusqu'au jour où ils verront leur soucoupe. Ils sont faits ainsi. Le pire c'est qu'ils ne veulent même pas examiner le témoignage le mieux établi, refusant en bloc toute véracité à des milliers d'observations et traitent parfois les gens d'hallucinés ou d'hystériques. Quand ils en arrivent là, le mal est grave et nous les plaignons bien sincèrement.

Mais que va-t-il donc se passer ? C'est très simple, d'ici peu de temps, pour peu que les observations continuent, l'opinion va changer de camp ; ce mouvement s'amorce. Le nombre de ceux qui auront vu, va devenir plus grand fatalement que ceux qui n'auront encore rien vu. Tout naturellement, sous la pression de l'opinion, le monde scientifique devra se pencher sur le problème et les savants rétifs devront faire de même, sous peine de perdre toute considération et de faire figure d'attardés. C'est nous qui auront eu raison.

# HEUREUSE MODIFICATION DU DÉTECTEUR A AIGUILLE AIMANTÉE

Le Docteur Hardy nous fait part d'une amélioration du détecteur à aiguille aimantée.

Dans ce type de détecteur, il existe deux systèmes : celui qui est basé sur des contacts électriques, et celui qui fonctionne par cellule photo-électrique.

Un problème se posait dans ces deux systèmes : celui de la détection d'une composante verticale, provoquant une déviation de l'aiguille dans le sens vertical, et qui n'était pas enregistrée par les contacts ou par la cellule photo-électrique.

Le premier avait été résolu par nos amis qui ont remplacé les contacts latéraux par une lunette percée dans un laiton qui enregistre toutes les déviations : voir croquis.

Le deuxième c'est M. Hardy qui propose la solution, dont nous donnons une description détaillée. Voir également le croquis descriptif.

La douille ou crapaudine de l'aiguille aimantée est plus profonde, pour assurer une meilleure stabilité de l'aiguille, en abaissant le centre de gravité. Le pivot est assuré sur rubis, comme en horlogerie, et l'axe de pivotement est constitué par une aiguille à coudre, en acier de bonne qualité.

M. Hardy soude cet axe sur une vis centrale permettant de faire varier la hauteur de l'aiguille aimantée, et permettre un réglage du dispositif. (Si le support du détecteur est horizontal, et si le réglage n'est pas trop important, on peut procéder différemment à ce réglage en faisant varier légèrement l'inclinaison de l'axe à l'aide d'une vis placée en bout du dispositif. Il ne faut pas ce faisant que l'axe arrive à toucher le bord de la crapaudine.)

Au bout de l'aiguille, on dispose un « cache » léger, collé, muni d'un trou central d'un diamètre de 1 mm, comme indiqué sur le croquis. Derrière le trou, entre le « cache » et l'axe, se trouve un petit phototransistor, dans un tube pourvu côté « cache » d'une petite bille-loupe.

De l'autre côté du « cache », à l'extérieur, une source lumineuse à faible consommation, du type 6 v/0,02 A.

## L'OBSERVATION

### BASE DE TOUTE SCIENCE

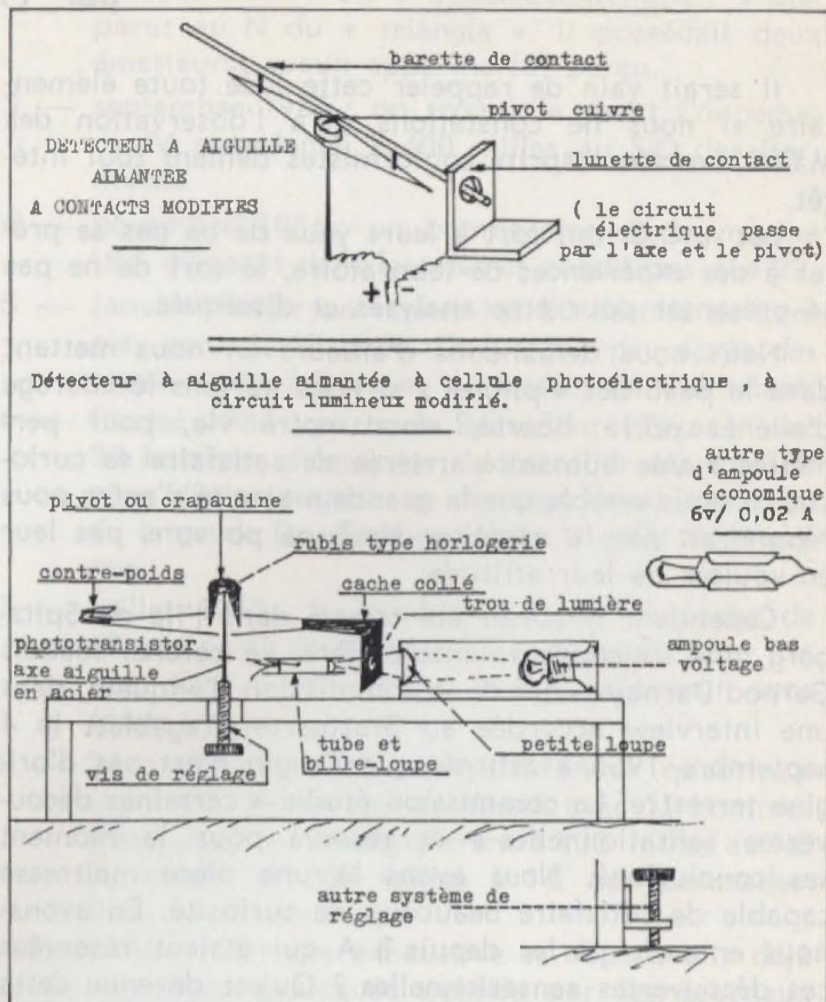
(Suite de la page 21)

Après avoir perdu des années précieuses, muselé des témoins, freiné la connaissance, ils devront reconnaître la valeur des observations de bonne foi, et nous les verrons éplucher fébrilement les observations que nous auront recueillies et devenir les « mordus » de demain. Ainsi vont les choses.

C'est pourquoi l'observation d'un fait même minime garde toute son importance, quoique puissent en penser certains esprits. Elle s'inscrit dans un contexte qui, demain, pourra servir de base à des hypothèses valables.

Tout ce qui a été mis sur pied pour cerner le problème doit permettre, à des gens ordinaires comme nous le sommes beaucoup, des conclusions pertinentes, qui apporteront des réponses aux questions que nous nous posons tous.

C'est le souhait que nous formulons et comme l'écrit LDLN, soyons nos propres informateurs.



Le phototransistor est relié à un circuit électronique très simple à seulement deux transistors, fournissant le courant de déblocage d'un Thyristor (pas de relais électromagnétique qui en collant produit un champ perturbateur, etc.).

Directement en série dans le thyristor, on branche une sonnerie puissante mais reliée par un fil de 2 ou 3 m pour l'éloigner, afin de ne pas perturber l'aiguille.

On alimente le tout par une pile 9 volts, ou un transformateur 220/9 v suivi d'un petit redresseur.

Il est bien évident que la sensibilité d'un tel détecteur est au maximum de ce que l'on peut attendre d'un détecteur à aiguille. Elle est supérieure à celle que l'on peut attendre du type Géos, où le courant passe par l'axe et le pivot cuivre, ainsi que par les contacts, provoquant des électrolyses et des petits arcs d'amorçage qui détériorent à la longue, et le pivot et les contacts, mais qui n'en demeure pas moins un détecteur valable et à la portée de tous.

F. L.

## PLANÈTES ET SATELLITES

(Nouvelle Edition)

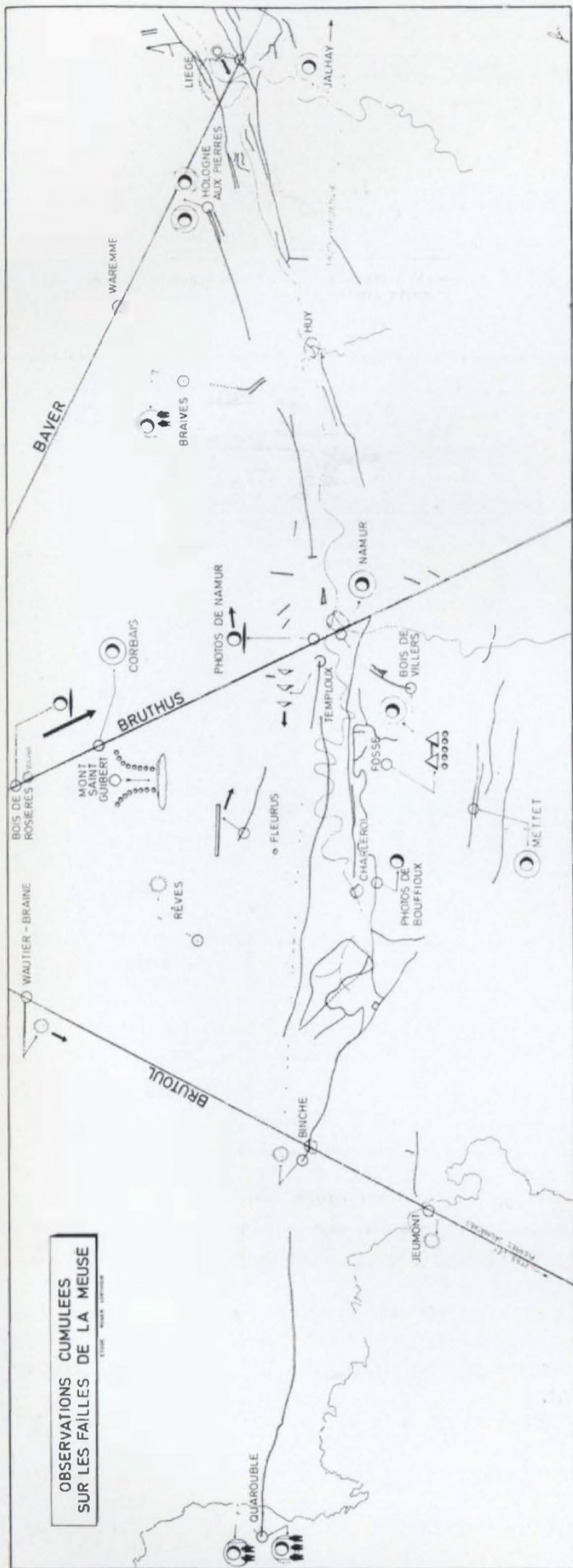
par Pierre GUERIN

de l'Institut d'Astrophysique de Paris

Un fort volume in-4° abondamment illustré. Une indispensable source d'informations sérieuses sur les planètes et la vie dans l'univers (éd. Larousse).

FRANCO : 109 F

En vente à la LIBRAIRIE DES ARCHERS, « Service spécial LDLN » (ne pas omettre cette mention) 13, rue Gasparin à LYON (2°).. C.C.P. LYON 156-64.



Dessin de F. Lagarde (les lignes Brutoul, Bruthus, Baver, ont été mises en évidence par nos amis belges)

### L'OUVRAGE A PARAITRE

Tous les articles sont prêts, et une première correction débute. Nos lecteurs seront avisés en temps utile de la sortie de cet ouvrage si important.



Dessin de Roger Thomé

## Nos Activités

**RESEAU D'ENQUETEURS** : Actuellement 900 membres. Tout abonné peut recevoir la carte officielle d'Enquêteur ainsi que l'Aide-Mémoire, et participer à cette tâche facultative. (Ecrire au Siège de la revue).

**FICHER INFORMATIQUE DE DOCUMENTATION « FIDUFO »** : Il a besoin d'un nombre croissant de participants, étant donné l'ampleur de la tâche à accomplir. A cet effet, veuillez écrire à M. Jean-Claude VAUZELLE, 6, rue Scarron, 92260-FONTENAY-AUX-ROSES (timbre-réponse S.V.P.).

**RESEAU DE DETECTION MAGNETIQUE** : Il suffit d'être possesseur d'un détecteur (actuellement près de 500 membres).

**CENTRE DE RECHERCHES** : Que ceux qui sont intéressés par des recherches, qui nécessitent surtout un peu de patience, nous écrivent. Les indications concernant ces travaux leur seront données. (Ecrire au Centre de Recherches « Lumières dans la Nuit », 43400-LE CHAMBON-SUR-LIGNON).

### DETECTEURS

(Voir notre N° 116 de Février 72)

### OMISSION

L'article « De Mystérieuses Boules Rouges intriguent les Octevillais » (Pages supplémentaires du N° 116 de LDLN), comportait trois belles photos. Nous avons omis de signaler qu'elles étaient l'œuvre de notre dévoué collaborateur, M. Jacques BUJARDET, que nous remercions sincèrement ici.

## NOS LIVRES SÉLECTIONNÉS

Toute commande de livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à la LIBRAIRIE DES ARCHERS, « Service spécial LDLN » (ne pas omettre cette mention) 13, rue Gasparin à LYON (2<sup>e</sup>). C.C.P. LYON 156-64.

1/ **LES SOUCOUPES VOLANTES AFFAIRE SERIEUSE**, par Franck EDWARDS. Franco : 19,40 F.

2/ **LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Henry DURRANT. Franco : 25 F.

3/ **SOUCOUPES VOLANTES**, vingt ans d'enquêtes, par Charles GARREAU. Franco : 22 F.



## DE NOUVEAUX MACARONS

(avec une couleur qui tient et un support plus résistant — Un peu plus chers que précédemment).

- pour 1 macaron : 2,00 F
- pour 3 macarons : 4,50 F
- pour 5 macarons : 6,00 F
- pour 10 macarons : 9,00 F
- pour 20 macarons : 15,00 F

(S'adresser au siège de la Revue, comme pour les abonnements).

**LUMIÈRES  
DANS LA NUIT**

**CONTACT  
LECTEURS**

**MYSTÉRIEUX OBJETS CÉLESTES**

A DRAGUIGNAN  
(pages 2 et 3)  
Enquête de MM. Chassaigne et McIl  
(dessin de M. Chassaigne)

Dans ce numéro :  
**50 Observations  
et Enquêtes**

**Var**  
Espagne  
Canada  
Iranie - USA etc...

NOVEMBRE 1971 — 14<sup>e</sup> ANNÉE  
QUATRIÈME SÉRIE — N° 4 Le N° : 2 F.

## NOTRE SÉRIE CONTACT-LECTEURS

La cinquième série (qui comportera 5 numéros) vient de débiter avec le numéro de mars 1972. Chaque numéro aura 20 pages au lieu de 16 précédemment.

Outre les observations et enquêtes habituelles, nous relevons pour le numéro de mai 1972, deux enquêtes très détaillées sur un atterrissage récent à Delphos (U.S.A.) et sur un survol à basse altitude dans le Lot-et-Garonne. D'autre part des innovations avec un article du Commandant Tizané, grand spécialiste de l'étude des phénomènes de hantise, des recherches parapsychiques, et une très prochaine série d'expériences de télépathie collective, à grande échelle, à laquelle tous ceux qui le désirent peuvent participer.

**Abonnement à cette 5<sup>e</sup> série : ordinaire : 12,50 F ; soutien : 15 F.**

## LUMIÈRES DANS LA NUIT

Imprimé en France - Le Directeur de la Publication : R. VEILLITH - N° d'inscription Commission paritaire, 35.385  
Imprimerie Imprilux, Saint-Etienne, Dépôt légal 2<sup>e</sup> trimestre 1972.